



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL



Rapport annuel 2024

Table des matières

Éditorial	4
Synode.....	6
Écho des paroisses	10
Conseil synodal	19
Dicastère extérieur	27
Dicastère finances et immobilier	29
Dicastère jeunesse et famille	32
Dicastère aumônerie et diaconie	34
Dicastère bénévolat.....	38
Dicastère Église et société	40
Communautés reconnues	43
Partenariats œcuméniques & concordataires	46
Partenariats CER / EERS.....	47
Personalia 2024.....	49
Desserte 2024.....	51
Conclusion	55

Impressum

Éditeur :	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition :	Angélique Neukomm
Révision :	Conseil synodal
Mise en page :	Anaïs Boillat et Kevin Bondallaz

ÉDITORIAL

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chères lectrices, chers lecteurs,

Comment une Église peut-elle rester vivante, inspirante et habitée par le souffle de l'Esprit Saint avec les ressources dont elle dispose ? Cette question traverse l'histoire de l'EREN. Elle anime nos débats, guide nos décisions, mais elle n'est pas le cœur de notre foi.

Car notre foi ne se mesure pas aux structures ou aux moyens, mais se reçoit et se vit, quels que soient les cadres et les limites. C'est donc avec détermination et confiance que, chaque année, nous poursuivons notre mission : offrir à nos membres et à l'ensemble de la population une parole de Vie.

Notre présence, malgré les réalités conjoncturelles parfois exigeantes, demeure un témoignage. L'Église, au cœur du monde, porte une voix qui résonne. Et si elle se fait parfois plus discrète, elle n'en est que plus précise, plus ajustée, plus essentielle.

L'année 2024 a été marquée par des avancées importantes au sein de l'EREN.

Le processus de réorganisation « EREN2023 » a connu une nouvelle étape décisive. Si tout n'est pas encore figé et que certains champs restent à labourer, voire à défricher, le mouvement est bel et bien lancé. Ministres, paroissien-ne-s et synodaux avancent ensemble, cherchant avec audace les solutions nécessaires à la mise en place de cette nouvelle dynamique.

Le Synode du 5 juin 2024 a permis de franchir un cap déterminant pour le Service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse (SIAJ). La validation de plusieurs postes, entre 50 % et 60 %, permettra de concrétiser cette vision et d'assurer un déploiement effectif du service dès août 2025.

Lors de ce même Synode, un système d'échanges de chaires a été adopté. Son but ? Faire découvrir à chaque paroissien et paroissienne la richesse et la diversité ministérielle de l'EREN. Un élan vers davantage de partages, d'interconnexions et de renouveau.

Enfin, plusieurs rapports de l'année ont préparé un moment charnière du processus : la validation du tableau des postes 2025, présenté au Synode de juin prochain. Plus qu'un simple tableau, ce document incarnera une vision, une représentation vivante de l'EREN à travers l'affectation de ses ministres. De la structure à l'esquisse, de l'organisation à l'œuvre vivante.

Les choses bougent, et c'est une belle source de joie.

En juin, l'EREN a eu le privilège d'accueillir le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), un événement qui ne se produit qu'une fois par jubilé. Ce fut une fête, une occasion rare de tisser des liens, de partager et d'accueillir. Nos ministres se sont mobilisé-e-s pour accompagner nos invité-e-s, veillant avec soin à leur bien-être. Et comme un signe, le soleil était au rendez-vous, permettant une magnifique croisière sur le "Fribourg" au soleil couchant.

2024 a été une année de travail, de réflexion, d'amitié, de décisions, de créativité, de blocages et d'avancées. Chaque instant porte en lui une part de grâce reçue et transmise. Ce rapport d'activité vous en livre les détails, les nuances et les temps forts. Les quelques lignes ci-dessus n'avaient d'autre but que d'aiguiser votre curiosité.

Chères lectrices, chers lecteurs, je vous invite à plonger dans ces pages. Vous y découvrirez, au fil des chiffres et des statistiques, une réalité plus profonde : celle d'une Église qui vit, qui cherche et qui annonce. Il suffit d'un regard attentif pour voir au-delà du contingent et discerner la lumière de Celui qui nous fonde et nous fait avancer.

Car c'est par notre engagement à toutes et à tous que sa Bonne Nouvelle prend chair. Nous en sommes les témoins, les passeurs, les auteurs et autrices. Merci pour votre engagement, votre amour et votre courage, nourris par la foi et la confiance en Dieu et en son Fils, Jésus-Christ.

Longue vie à l'EREN ! Bonne lecture et à l'année prochaine.



Synode de l'EERS en juin 2024 à la salle du Grand Conseil à Neuchâtel

SYNODE

Introduction

Par Yves-Daniel Cochand, président du Synode

En 2024, le Synode a siégé en rythme ordinaire, avec deux sessions annuelles en juin et en décembre, la seconde ayant été prolongée par une séance de relevée en janvier 2025.

Le Synode a élu un nouveau membre laïque au Conseil synodal et avalisé deux consécérations. Il a suivi la proposition de la commission de consécration pour la modification de la procédure d'examen des consécérations par le Synode, qui garantira la confidentialité des débats.

Le Synode s'est à nouveau penché en 2024 sur les réformes prévues dans le rapport « EREN2023 dans les paroisses », qui prônait une mutualisation interparoissiale du catéchisme, des cultes et des services funèbres, ainsi que la mise en place d'un noyau « Église et Société » au niveau cantonal, parallèlement à une réduction du total des postes de travail. En décembre 2023, le Synode avait déjà pris les premières décisions de mutualisation du catéchisme et des services funèbres. En 2024, il s'est à nouveau penché sur la première et a largement suivi les propositions du Conseil synodal.

L'idée d'une mutualisation des cultes n'avait pas trouvé beaucoup d'échos favorables ni dans les paroisses, ni dans le groupe de travail chargé d'examiner la question. Le Synode s'est finalement vu proposer un simple programme cantonal d'échange de chaires. Il a accepté cette proposition sans enthousiasme, notant que l'objectif premier de baisse de coûts sans baisse de qualité ne semblait plus que très marginalement atteint. Il n'en demeure pas moins que ce nouveau système apportera diversité et joie aux ministres itinérant-e-s et à leurs ouailles dominicales.

Le Conseil synodal soumettra en 2025 le nouveau tableau des postes pour les paroisses. En amont, il a soumis en 2024 une proposition de méthode de répartition, que le Synode a fortement simplifiée, afin d'éviter de la bureaucratie inutile.

Quant à la mission « Église et Société », les discussions ont été plus tendues que de coutume et l'assemblée a finalement décidé du renvoi. Le Conseil synodal soumettra cet objet à nouveau en 2025 avec des indications plus circonstanciées sur l'utilisation des nouvelles - mais modestes - ressources prévues au niveau cantonal.

Le Synode a largement avalisé les évolutions prônées par le Conseil synodal concernant la politique de soutien aux œuvres d'entraide. Il a aussi soutenu, si ce n'est sur la forme, du moins dans le fond, une redéfinition de la mission et de l'organisation du service des ressources humaines.

La tâche la plus lourde du Synode, qui ne fait hélas guère l'objet de débats de fond aussi enflammés que les sujets de fond, est l'approbation des comptes de l'année précédente et celle du budget de l'année suivante. Les déficits se creusent et l'argenterie de famille n'est pas illimitée. Le processus EREN2023 devrait à terme apporter des améliorations, de même que la nouvelle politique immobilière de l'EREN, que le Synode a avalisée. Elle vise à terme à une meilleure mise en valeur du patrimoine immobilier non directement nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'EREN. L'amélioration de la situation financière demeurera donc un sujet de préoccupation majeur pour le Synode au cours de la présente législature.

Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Monique Vust, membre de la CEG

La CEG a pu siéger au complet pendant quelques mois, puis, rassuré de voir que la commission avait pris ses marques, Zachée Betché a démissionné pour le Synode de juin après plus de dix ans de travail assidu. Nous lui adressons notre reconnaissance pour sa fidélité attentive. Un siège ministre est désormais vacant.

La commission s'est retrouvée pour sept séances, en présence ou en visio-conférence. Elle a rencontré à quatre occasions le Conseil synodal ou l'un de ses membres, en particulier avant la présentation au Synode des comptes et du budget. Elle a apprécié l'esprit de collaboration et de clarté qui a régné lors de ces séances.

La CEG a été alertée par la surcharge du Conseil synodal. En sous-effectif pendant deux ans, il a enfin pu accueillir un membre laïque en août, mais sera de nouveau incomplet au début de 2025. La période actuelle de changements fondamentaux dans l'EREN génère évidemment séances, réflexions et rapports, qui s'ajoutent à l'activité ordinaire du Conseil synodal, dirigée vers l'intérieur et l'extérieur. Cette surcharge n'est pas supportable à moyen terme pour les personnes, et de plus, faute de ressources suffisantes, elle génère un manque de suivi de certaines décisions qui ne reste pas sans conséquence pour l'institution.

À cela s'est ajoutée une série de démissions dans des postes à responsabilité, postes cantonaux et service RH, qui doit interroger sur la définition des rôles de ces postes et sur leurs articulations avec les responsabilités de l'exécutif. Une réflexion politique précise pourrait conduire à une meilleure évaluation des aspects opérationnels et stratégiques de chacune des strates de l'organisation, ce qui déchargerait le Conseil synodal d'une part d'opérationnel. Cette situation est un sujet de préoccupation pour la CEG.

Le changement proposé par EREN2023 est profond, ressenti par nombre de ministres et de paroisses comme angoissant. On craint la modification et la baisse des postes ministériels, la mise en danger d'activités, ... Le Conseil synodal en est conscient. L'incertitude est inhérente à un processus évolutif d'une telle ampleur, mais pour la CEG, l'EREN « de la base » attend du Conseil synodal plus d'accompagnement, des informations plus claires et plus fréquentes, une communication plus large et plus empathique pour inspirer la confiance dans la direction décidée par le Synode.

La CEG salue la mise en place du SIAJ, dont l'équipe est au complet à la fin de l'année, prête à définir son fonctionnement et à prendre en charge son mandat.

Elle voit également avec satisfaction l'évolution positive des relations avec les communes du canton (ACN), après un départ tumultueux concernant l'utilisation des temples pour les services laïques. La négociation a abouti à un accord positif pour l'EREN.

Le plus grand sujet actuel de souci pour l'EREN est la situation financière, avec un déficit insupportable sur la durée. Au cours de ses discussions avec le Conseil synodal, la CEG a pu constater combien ce domaine est pris en charge avec sérieux. Elle remercie le secrétariat général pour la réorganisation réussie du secteur comptable, avec l'introduction du nouveau plan MCH2. Elle suit avec attention le développement en cours d'une vraie politique immobilière et financière, dont la mise en place conditionnera le futur de l'EREN.

Enfin, la CEG observe avec intérêt l'implication du Conseil synodal sur le plan romand au travers de sa participation à la CER où, en plus de réflexions sur son organisation interne, se débattent des sujets qui touchent directement l'EREN, dont l'évolution romande de la formation, le sort de la CEVAA et du journal Réformés.



*Culte de consécration
de Ruth et Gaël Letare,
le 27 octobre 2024
au Temple Farel.*



Commission de consécration et d'agrégation

Par Diane Friedli, présidente de la Commission de consécration et d'agrégation

C'est une équipe renouvelée, nommée au Synode de décembre 2023, qui a siégé avec enthousiasme en 2024.

Cet enthousiasme a été en premier lieu nourri par les deux candidatures à la consécration diaconale qui lui ont été adressées. Les auditions de la candidate Ruth Letare et du candidat Gaël Letare ont donné lieu à des échanges profonds, touchant au sens du ministère et de la vocation diaconale. Elles ont mis en lumière des conceptions ouvertes de la mission de notre Église et l'appel à les habiter avec cœur et humilité. C'est à l'unanimité de la commission de consécration et d'agrégation (ComCons) que ces deux candidatures ont été présentées au Synode. Celui-ci a admis à la consécration diaconale Ruth et Gaël Letare lors de sa 195^e session en juin 2024. Les consécrations ont été célébrées lors d'un culte qui a réuni toute l'EREN le 27 octobre 2024 au temple Farel à La Chaux-de-Fonds.

La ComCons a également entrepris des travaux de fond afin d'accomplir au mieux les missions que le Synode confie à sa seule commission théologique permanente. Certaines procédures nécessitent d'être réformées, c'est pourquoi la ComCons a proposé au Synode de repenser sa manière de traiter les demandes de consécration et d'agrégation. Au cours de la 196^e session en décembre 2024, le Synode a décidé qu'il siégerait désormais de façon systématique en huis-clos pour chaque traitement de demande de consécration ou d'agrégation.

En plus des auditions et des travaux de fond, deux membres de la ComCons ont accepté de la représenter dans des instances. Le pasteur Christophe Allemann fait partie de l'autorité compétente pour délier du secret professionnel. La pasteure Véronique Tschanz-Anderegg représentera l'EREN dans le groupe d'étude des dossiers déposés par les célébrant-e-s laïques désirant célébrer dans les temples du canton qui statuera en 2025. Christophe Allemann suppléera en cas de nécessité.

Merci à tous les deux ainsi qu'aux autres membres de la ComCons : Sébastien Berney, Pierre Bridel, Marianne Chappuis (secrétaire), Andreas Dettwiler (professeur de théologie UniGE), Florence Droz (vice-présidente), Thomas Isler, Daniel Landry, Jean-Marc Leresche, Philippe Stauffer et Clémentine Miéville (conseillère synodale).

C'est avec ce même élan et sans moins d'enthousiasme que la ComCons poursuivra ses travaux en 2025 et accueillera les futures candidatures à la consécration et à l'agrégation dans l'EREN.

ÉCHO DES PAROISSES

Introduction

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Les neuf paroisses de l'EREN ont accompli leur mission en 2024 conformément aux attributions définies dans le Règlement général (Annexe II). Comme le veut la pratique, chacune a présenté au printemps son propre rapport annuel à son assemblée paroissiale pour validation.

Conformément à l'usage, le présent rapport annuel du Conseil synodal offre à chaque présidence de paroisse un espace de libre expression. Vous trouverez ainsi, ci-après, de courtes contributions relatant les moments marquants de leur année.

Rappelons que près des deux tiers des activités de l'EREN prennent place dans les paroisses. Le Conseil synodal invite donc chaleureusement les lectrices et lecteurs à accorder une attention particulière aux rapports annuels paroissiaux. Les témoignages qui suivent devraient, à eux seuls, en donner l'envie.

Paroisse de Neuchâtel

Par Barbara Borer et Jérôme Siffert, co-président-e-s du Conseil paroissial

Synode de l'EERS à Neuchâtel

Le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a siégé à Neuchâtel en juin. Deux éléments ont marqué ce passage dans la paroisse de Neuchâtel : l'installation du pasteur Florian Schubert au Conseil de l'EERS et le culte solennel organisé à la Collégiale, dont la beauté a marqué plus d'une personne présente.

Une année mouvementée au secrétariat paroissial

La paroisse félicite Jennifer Berthoud pour la naissance de sa fille. Pendant son congé maternité, la paroisse a pu compter sur l'aide du secrétariat général de l'EREN et est très reconnaissante d'avoir trouvé une solution de proximité.

Eveline Sergi a pris sa retraite après 28 ans d'activité au sein de la paroisse. Le Conseil paroissial la remercie pour son engagement et sa disponibilité durant toutes ces années.

Évaluations des ministres

La gestion des ressources humaines prévoit que les ministres participent périodiquement à un entretien d'évaluation. En 2024, on a effectué cette démarche avec tous les ministres, afin de préparer au mieux la transition dans la nouvelle organisation des postes ministériels.

Stagiaire

Lors d'un culte d'été, la paroisse de Neuchâtel a dit au revoir à son stagiaire Micha Weiss, la paroisse lui souhaite une bonne suite.

Rencontres avec la Ville

Dernière séance d'échanges entre les paroisses situées sur le territoire de la Ville (Neuchâtel, La Côte et Val-de-Ruz pour Valangin) et les autorités communales sous la houlette de Thomas Facchinetti. La question de la sonnerie des cloches du temple de La Coudre a été soulevée par l'assemblée citoyenne. La paroisse a abordé une réglementation générale sur tout le territoire de la commune (arrêt des sonneries entre 22h et 6h). La séance d'automne a été annulée faute de sujets.

Fonctionnement du Conseil paroissial

Le Conseil paroissial se réunit une fois par mois au centre paroissial aux Valangines pour répondre aux différentes demandes et trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Bien que notre effectif soit réduit, nous parvenons à accomplir ces tâches, mais une inquiétude persiste quant à la durée de cette situation.

Le Conseil paroissial a récemment rencontré Clémentine Miéville pour discuter des changements de ministres, de l'insécurité liée à la réorganisation de l'EREN, ainsi que de la démission de la pasteure Marianne Chappuis.

Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Jonathan Thomet, président du Conseil paroissial

Gloire à Dieu pour nous accorder dans sa grâce autant de bénédictions durant l'année 2024. Le Conseil paroissial tient tout particulièrement à remercier tous les bénévoles sans qui toutes ces activités 2024 n'auraient pas été possibles.

Plusieurs groupes réguliers ont entouré la jeunesse de notre paroisse : les bourdons (0-4 ans pendant les cultes), Bee Happy (4-8 ans pendant les cultes), et le Buzz (dès la fin du catéchisme, KT). Mais aussi l'éveil à la foi (0-6 ans), JEUDIS Dieu (3H-7H), SAM'DIS Dieu (8H-10H), le catéchisme avec un nombre record de jeunes ; 16 catéchumènes en fin d'année scolaire, 17 pour le cycle 2024-25. Un camp de printemps était organisé pour les 6H-10H, avec comme thème cette année « La quête du Berger blanc » dans le style de Narnia. Un franc succès, avec une bonne vingtaine de jeunes ! La vieillesse n'est pas en rade non plus : nos retraité-e-s ont participé aux rencontres du mouvement chrétien des retraité-e-s, ainsi qu'au camp des aîné-e-s qui était très apprécié ; le thème était « Le regard ».

Les cultes étaient riches et variés. En plus des cultes habituels et ceux des grandes fêtes (veillées de Noël et aube de Pâques), la paroisse a également vécu deux cultes café-croissant avec entre autres Michel Simonet, le balayeur à la rose. Mais aussi un culte œcuménique avec nos frères catholiques en janvier, un culte d'imposition des mains en novembre, ainsi que quelques cultes très intimes dans les chapelles d'Enges et d'Hauterive. Les après-cultes ont été très appréciés, au point que des repas-spaghettis étaient parfois organisés pour nourrir le corps après avoir nourri l'esprit. La paroisse a même vécu une torrée cet été après un culte en juin.

La prière a eu une place importante dans notre paroisse ; des rencontres de prière étaient régulièrement prévues. Chaque Conseil de paroisse (CP) était précédé d'une rencontre de prière, un espace prière était souvent prévu en fin de culte, la communauté a vécu des ora et labora et des « médits à l'aube » presque toutes les semaines, et plusieurs mamans de la paroisse se sont rencontrées dans le cadre de « Mères en prière ». La paroisse a aussi régulièrement vécu la prière commune cantonale, une prière mensuelle organisée pour le village de Marin, ainsi qu'une rencontre pour se recueillir et inviter le Saint-Esprit juste avant la Pentecôte.

La communauté a su se soutenir et s'élever ; les paroissiennes et paroissiens ont fait partie de près d'une dizaine de groupes de maison, une de nos paroissiennes s'est mariée, et notre paroisse a vécu huit baptêmes au lac, dont deux personnes de plus de 30 ans. La communauté a vécu trois séminaires « Libérer », des soirées de réflexion bibliques avec le pasteur Frédéric Hamman, et un parcours en huit étapes sur l'écologie « Des arbres qui marchent ». Grâce à l'Entre2, un groupe de paroissiennes et paroissiens formés à différents types de relation d'aide, plusieurs guérisons internes ou externes ont été vécues, parfois dans le combat.

Mais la communauté a aussi su se rencontrer, s'amuser, et partager sa joie et l'Évangile avec les villageois-e-s et les contemporain-e-s qui l'entourent. Par exemple grâce aux soupers-ciné, aux cafés de l'amitié et du partage, aux repas du midi à la cure de Marin, à Église en Fête, au parcours Alphalive (une dizaine de personnes cette année), grâce aussi au ramassage papier du Landeron, au théâtre de la Marelle, aux repas Oasis (enfants dès la 9H), aux paquets de Noël, et particulièrement à la boutique de Noël qui a vu une affluence record accompagnée de recettes tout autant record. Notre

paroisse tenait un stand lors des fêtes villageoises populaires : au marché artisanal dans le vieux bourg du Landeron, à la foire de Saint-Blaise, à la désalpe de Lignièrès, à la brocante du Landeron. Autour de Noël, la paroisse a tenu une fenêtre de l'Avent, et organisé un repas canadien, des contes et scénettes.

Bien sûr, l'année 2024 n'a pas été qu'un long fleuve tranquille, par exemple, le paisible décès d'un ancien pasteur de notre paroisse, Jean-Claude Schwab, à 84 ans. 2024 a aussi marqué la fin du club de midi au Landeron, ainsi que des gros travaux de rénovation du temple de Saint-Blaise qui ont déplacé une partie de notre communauté dans l'aula du collège du Vigner (entre Pâques et Noël). Notre paroisse a aussi participé à l'effort de l'EREN quant aux abus sexuels révélés l'année passée ; mise en place d'une commission d'écoute, par exemple.

En dernier lieu, la paroisse a aussi été bien secouée quant à son personnel et sa stratégie. Le départ de six ministres dans l'équipe pastorale tout au long de l'année, ainsi que l'absence d'un de nos pasteurs pour congé sabbatique au Japon pendant quelques mois. Un grand merci à Delphine Collaud d'avoir accepté de retarder son départ à la retraite de quelques mois pour supporter notre paroisse pendant cette période un peu secouée. Mais d'un autre côté, la communauté a aussi accueilli Gaël et Ruth Letare qui ont été consacré-e-s diacres de notre paroisse, ainsi que Jonathan Thomet comme nouveau président du CP. L'assemblée de paroisse (AP) a aussi mandaté la commission de réflexion créée à cette occasion pour que par son étude, elle permette au CP d'amorcer avec la plus grande douceur les changements que vont apporter EREN2023. Cette commission a rempli sa mission avec brio, et la paroisse est satisfaite des pistes relevées. Et c'est avec cet esprit de reconnaissance et de gratitude envers le Seigneur que la paroisse compte attaquer l'année 2025, par sa Grâce.

Paroisse La Côte

Par Martine Schläppy, présidente du Conseil paroissial

Qu'elles soient spirituelles ou conviviales, les paroissiennes et paroissiens ont pu vivre diverses rencontres. Cela d'autant plus que l'année a commencé par l'inauguration des nouveaux locaux agréables et fonctionnels de la maison de paroisse de Peseux.

Ceux-ci ont été très vite utilisés, en particulier pour accueillir les nouvelles et nouveaux arrivé-e-s dans la paroisse avec un souper fondue et pour organiser en collaboration avec Neuchâtel, un « souper climat » avec une invitée : Safiatou Baldi Loum, qui œuvre pour l'adaptation climatique au Sénégal.

Les « Rencontres autour de la Bible », « les Zooms du jeudi » ainsi que les « Dialogues d'automne » : « Comment vivre sereinement sous le regard de Dieu », animés par Annick Vanderlinden et Félix Moser, ont permis bien des occasions de se retrouver et méditer ensemble.

« Vivre l'Avent », deux temps de méditations sous forme de contes ont ouvert le chemin vers Noël.

La « Paroissiad » et la vente de paroisse ont connu un franc succès, l'une avec la pièce de théâtre écrite et jouée par des paroissiennes et paroissiens et l'autre avec son traditionnel repas choucroute.

Comme chaque année, le Conseil paroissial a vécu une retraite ressourçante et bienfaisante à Bose. Thème de réflexion: « Église et politique ». De quoi alimenter les discussions au rythme des offices de la Communauté.

Au temple de Peseux, l'accueil de la compagnie de la Marelle avec son spectacle « La Vengeance du Pardon » d'Eric-Emmanuel Schmitt a rassemblé bien des spectateurs et des spectatrices.

L'œcuménisme, toujours bien présent, les paroissiennes et paroissiens des deux communautés ont pu vivre ensemble la prière œcuménique hebdomadaire, les célébrations de l'Unité et des Droits Humains, le Chemin de Croix préparé par les pasteur-e-s et le prêtre et les prières en commun de l'Avent.

Les camps ont permis de grands moments de partage : le camp d'enfants (transformé-e-s en détectives) au Tessin, celui des catéchumènes au Barboux et des aîné-e-s aux Mosses (avec pour thème *Les 5 ou Saints sens*).

Les paroissiennes et paroissiens ont également eu droit à leur sortie : 35 participant-e-s ont visité Beaune et ses alentours durant 3 jours.

Les cultes divers et variés ont attiré du monde, notamment les cultes concerts avec les groupes de musique Malanka et Safar (chants ukrainiens, coptes et arabes), deux cultes petits-déjeuners en faveur du voyage de solidarité au Mexique de l'aumônerie de jeunesse de Neuchâtel et la Côte, et la fête de Noël avec une petite comédie musicale jouée et chantée par des musiciennes et musiciens inter-générationnel-le-s.

Une nouveauté qui a séduit bien des participant-e-s : « Jouons ensemble », après-midis jeux à quinzaine, permettant la rencontre entre paroissiennes, paroissiens et personnes distancées de l'Église.

Une année donc riche en événements mais aussi en péripéties avec les chauffages des temples plutôt capricieux et la foudre tombée sur le clocher de Peseux détruisant la sono flambant neuve installée tout récemment. Mais heureusement, actuellement tout est rentré dans l'ordre.

Paroisse La BARC

Par Yves-Daniel Cochand, président du Conseil paroissial

La paroisse de La BARC s'estime heureuse de pouvoir s'appuyer sur une équipe pastorale motivée, des bénévoles engagé-e-s et des paroissiennes et paroissiens fidèles. Elle est fière d'avoir réussi l'intégration consécutive à la réforme de 2003 tout en restant à dimension humaine. C'est donc avec une certaine appréhension, sans fatalisme exagéré ni enthousiasme artificiel, qu'elle voit poindre à l'horizon les changements structurels d'EREN2023. Ces incertitudes n'ont pas empêché la paroisse de vivre une année 2024 harmonieuse dans la poursuite de sa mission de mise en œuvre de l'Évangile sur son modeste territoire.

Les cultes paroissiaux, généralement bien fréquentés, s'inscrivent dans la tradition réformée neuchâteloise tant par leur style ou la musique qui les anime que par le rôle central donné à la Parole. Le Conseil paroissial a toutefois initié une revue de la politique cultuelle de La BARC, qui se poursuivra en 2025, soucieux qu'il était d'éviter le risque – non encore avéré – de tomber dans un certain train-train dominical.

En 2024, la paroisse a pris congé avec regret de la pasteure Nicole Rochat. Le pasteur René Perret a accepté d'officier à La BARC pour une année en attendant la mise en œuvre d'EREN2023.

La paroisse a dépassé ses objectifs 2024 tant pour l'« aide au près » (diaconie) que pour l'« aide au loin » (Terre Nouvelle). Les actions menées par les bénévoles ont porté leurs fruits. Les soupes de Carême dans les villages, la vente des couronnes de l'Avent à Auvernier ou la préparation du vin chaud pour la St-Nicolas à Colombier sont autant d'événements qui permettent de mobiliser les forces, souvent œcuméniques, en faveur de l'aide aux plus démunis-e-s.

La jeunesse est déjà du domaine de l'interparoissial, La BARC et le Joran – et pour certains aspects le Val-de-Travers – ayant joint leurs forces depuis plusieurs années. Réjouissant, le succès de cette mutualisation est de bon augure pour les services interparoissiaux mis en place avec EREN2023, même s'il ne résout pas le défi d'intégrer les anciens catéchumènes dans la vie paroissiale.

Nos deux manifestations phares, la tenue de la buvette de la plage d'Auvernier (le « Bunker ») un week-end d'été et la vente de paroisse à Bôle un samedi d'automne, ont rencontré un vif succès. La paroisse présente d'ailleurs un résultat financier positif en 2024, mais une fois n'est pas coutume !

Le journal paroissial constitue le principal outil de communication de la paroisse. Sa rédaction et sa conception fonctionnent bien. La clé du succès est de maintenir un assez grand groupe de bénévoles pour le distribuer.

La « Commission prospective concernant l'étude d'un rapprochement entre La BARC et le Joran » a siégé à 10 reprises et a terminé ses travaux. En 2025, elle présentera ses conclusions aux Conseils paroissiaux, puis aux paroissiennes et paroissiens, avec comme but ultime la soumission d'un projet définitif aux assemblées de paroisse ordinaires en 2026. Le chemin est toutefois encore long et sera certainement semé d'embûches.

Paroisse du Joran

Par Jacques Laurent, président du Conseil paroissial

« Tensions internes » : évoquées plusieurs fois dans les comptes-rendus des séances du Conseil paroissial, elles auront, en 2024, quelque peu coloré le quotidien de la communauté des fidèles du Joran. Sans pour autant péjorer la richesse des activités paroissiales.

Comme dans n'importe quelle famille dont les membres tiennent les uns aux autres, les relations ne sont pas toujours aisées et c'est peut-être bien ainsi, car rien ne serait pire que l'indifférence. En 2024, entre les bénévoles du Conseil paroissial et l'équipe des professionnel-le-s du Joran, les liens auront été mis à l'épreuve, les attentes des uns et des autres n'étant quelquefois pas les mêmes. Entre le Conseil paroissial et les fidèles aussi, les rapports se sont occasionnellement tendus, le désir de maîtriser les réalités financières du premier paraissant excessif aux seconds : ainsi, le fait d'envisager l'abandon des salles paroissiales de Bevaix et de Boudry, dont le Joran n'est pas propriétaire, a provoqué une onde de choc et il aura fallu une assemblée de paroisse extraordinaire pour mieux se comprendre et trouver un compromis.

Ce qui n'a pas empêché les réflexions au sujet de dossiers d'importance et une évolution dans plusieurs domaines : l'offre de la paroisse du Joran étant organisée en centres d'activité (ci-après CA), on peut ainsi les passer en revue. Observant une perte annuelle de quelque CHF 30'000.- par an, le CA-Intendance et Finances a mené une politique éclairée d'austérité. Le CA-Cultes a maintenu son tournus au bénéfice des quatre lieux de vie, malgré un difficile équilibre, notamment lors des célébrations des fêtes religieuses. Le CA-Manifestations a tenu avec rigueur le calendrier des animations proposées dans les lieux de vie de manière à éviter les dates inopportunes; il a par ailleurs organisé un culte hors-cadre sur la plage de La Tertillière. Le CA-Diaconie et Requér'Ensemble a soutenu les visiteuses et visiteurs par une formation, la présence au côté des requérant-e-s d'asile du site de Perreux étant par ailleurs très active. Le CA-Jeunesse a accompagné les offres du Joran aux jeunes enfants et à leurs familles, et, en collaboration avec le BARC, à celles faites aux plus âgé-e-s. Le CA-Terre Nouvelle a revu la planification de ses animations et largement atteint la cible. Enfin, le CA-Communication a travaillé à une information attractive concernant la paroisse dans le cadre de l'hebdomadaire local et, bien sûr, de Réformés.

Il convient encore d'évoquer la réflexion menée tout au long de l'année en vue d'un éventuel rapprochement structurel avec La BARC, dans l'intention de créer une nouvelle entité, pour autant que les fidèles le souhaitent. Le but est d'assurer et de développer ce qui existe au sein des paroisses de La BARC et du Joran par des collaborations et la pérennisation des initiatives et engagements actuels. On souhaite également poser les conditions nécessaires au développement de nouvelles perspectives de la présence de l'Église de Vaumarcus à Auvernier.

Paroisse du Val-de-Travers

Par Dominique Jan Chabloz, présidente du Conseil paroissial

Le résumé de cette année c'est "Chamboulement au Val-de-Travers" !

Pourtant le début de l'année voyait l'équipe ministérielle complète avec le retour de la pasteur Veronique Tschanz Anderegg de son pèlerinage sur les traces des Huguenots et des Vaudois du Piémont. Les projets EREN2023 ont été expliqués aux paroissiennes et aux paroissiens lors d'un culte et surtout d'un après-culte avec la présence des conseillers synodaux Yves Bourquin et Jacques Peter. Les enjeux sont importants, les paroissiennes et paroissiens sont présents et curieux, le Conseil paroissial se sent accompagné, la paroisse semble sur les rails.

Les catéchumènes se sont retrouvées au Valais avec celles du Joran et de La BARC, le camp des enfants s'est lui passé au Tessin avec La Côte, mutualisations prometteuses !

Les Études bibliques amènent à réfléchir sur Pierre, figure d'espérance. Peut-être était-ce un signe ...En effet, Patrick et Séverine Schlüter décident de quitter notre paroisse et l'EREN pour fin juillet après 17 années passées à Couvet. Qu'ils soient remerciés ici pour tout ce qu'ils ont apporté à toute la communauté, pour leur accompagnement, pour leur soutien et pour le chemin partagé, sillonné de hauts et de bas mais toujours placé sous le regard du Père.

Une délégation du Conseil paroissial se met en route avec le soutien du service RH pour renforcer l'équipe ministérielle. La suffragance de Micha Weiss est proposée et c'est avec reconnaissance qu'il sera accueilli le 25 août à Couvet, jour d'accueil et jour d'au revoir de la famille Schlüter.

Et c'est dans l'espérance de la foi que Guillaume Klauser est installé et Sébastien Berney accueilli le 26 octobre à Môtiers. Le message reçu ce jour-là par notre Dieu : *L'amour que j'ai pour toi ne changera jamais et mon alliance de paix avec toi est inébranlable.*

2024, c'est réapprendre à travailler ensemble dans la nouveauté, c'est se découvrir et avancer. Devant nous, il y a les traces d'avant mais le droit de nous en éloigner est possible, le droit d'en faire de nouvelles est même conseillées ! 2024, c'est le défi d'une nouvelle équipe, le défi des mutualisations, le défi de sortir de nos frontières paroissiales, le défi de travailler ensemble pour l'EREN, le défi du partage et le défi de sortir de nos zones de confort.

2024, c'est aussi de beaux moments de fraternité avec la fête organisée pour le départ de la famille Schlüter, la fête cantonale de reconnaissance pour les bénévoles à Couvet, des moments de recueillement avec le culte du Souvenir et son après-culte durant lesquels la communauté a entouré ses endeuillé-e-s, des fêtes de Noël qui ont réuni enfants et familles à 17h ou à 23h, dans nos temples ou à la montagne.

2024, un défi qui a fait d'un chamboulement une année de nouveauté. Il a fallu s'approprier, se faire confiance, se mettre ensemble et avancer. Mais quel défi et quelle fierté quand on regarde par-dessus l'épaule sur le seuil de 2025 !

Paroisse de Val-de-Ruz

Par Christian Hostettler, président du Conseil paroissial

Le Conseil paroissial de Val -de-Ruz a décidé de continuer l'apéritif simple à la suite du premier culte du mois et le café tresse avant le troisième vu le succès rencontré.

Une célébration a eu lieu à l'église de Cernier lors de la semaine de l'unité des chrétiens.

Fin janvier, le culte des catéchumènes a été suivi de la traditionnelle raclette qui réunit les générations dans un climat de partage.

Début mars, repas contact qui rencontre toujours un beau succès.

Pour la semaine sainte, un repas liturgique a eu lieu, ainsi qu'un culte pour l'Aube de Pâques.

Le camp des catéchumènes a eu lieu au Barboux, organisé en collaboration avec les paroisses de Neuchâtel et de la Côte.

Fin avril, la foire de Coffrane où la paroisse a un stand et la vente de Savagnier ont rencontré une belle fréquentation.

Un culte des familles en extérieur a eu lieu début juillet au Boveret.

Tout au long de l'année, notre nouvelle chorale a accompagné la communauté lors de quelques cultes à la grande satisfaction de toutes et tous.

La paroisse a eu le plaisir de recevoir la pasteure Véronique Tschanz Anderegg qui a exposé son magnifique périple sur les pas des Huguenots.

La paroisse a eu la chance de célébrer deux cultes radio les 1er et 8 septembre avec la participation de la chorale.

La période de l'Avent a été riche en événements, par exemple la petite vente, une soirée contes de Noël, deux spectacles de Noël animés par les enfants et bien sûr les cultes habituels.

Merci encore pour votre dévouement qui permet à la paroisse de Val-de-Ruz d'offrir à ses paroissiennes et paroissiens des instants de partage très appréciés de toutes et de tous.

Paroisse des Hautes Joux

Par Julien von Allmen, président du Conseil paroissial

Lors du tri des archives, le Conseil paroissial a découvert un rapport datant des années 80 de réflexions sur les raisons de la diminution de fréquentation des cultes, notamment par la jeune génération, et des pistes à explorer pour y remédier. Inexorablement, malgré les efforts la Suisse se détourne du christianisme à grands pas. Dans cette désertification, seul demeure Dieu, immuable et fidèle. Comme un clin d'œil divin, *Paroles et textes* propose le verset suivant pour le jour de rédaction de ce rapport :

Dieu nous a donné le courage de vous annoncer sa Bonne Nouvelle au milieu de beaucoup de difficultés 1 Thessaloniens 2,2

Les difficultés sont grandes, en effet. Elles sont de toutes les sortes et de toutes les tailles. Mais elles n'ont pas (encore) arrêté l'Évangile dans la paroisse.

Dans la douleur et le regret, le Conseil paroissial a demandé à l'assemblée d'accepter de se séparer de la maison de paroisse du Locle qui, malgré les services qu'elle rend, n'est plus supportable humainement et financièrement. Ce ne fut pas une décision facile. Les autres bâtiments sont en bonne santé financière.

Les pasteur-e-s Karin Phildius et Pascal Wurz ont pris leur retraite, après des années de fidélité, tout comme la responsable du secrétariat paroissial, Eliane Haldimann. La diacre Ruth Letare a terminé sa période de suffragance et a été consacrée à la Chaux-de-Fonds en automne, avec son mari Gaël,

diacre également. Dans la foulée, Quentin Beck, pasteur suffragant a fait son arrivée, ainsi qu'Anaëlle von Allmen au secrétariat qui a entamé une cure de jouvence.

Les groupes d'enfants et de jeunes se réunissent encore au Locle, aux Brenets et à la Brévine, soit de manière régulière, soit pour les fêtes de Noël. Ces quelques cultes sont encore l'occasion de rassembler une assemblée respectable. Durant l'année, elle est clairsemée mais fidèle.

Les méditations en ligne se maintiennent le dimanche soir, malgré une affluence modeste, pour explorer des thématiques variées plusieurs fois par année.

Les activités Terre Nouvelle naviguent à vue car plus personne ne tient la barre. Le dîner de chasse locale des Ponts-de-Martel continue à faire des heureuses et des heureux. Le groupe Tourbillon fait des ventes au marché de printemps du Locle : confiture de pruneaux loclois en 2024. Les roses sont toujours vendues au printemps et les cultes sont maintenus.

Les activités Family continuent à servir, un après-midi par semaine, de lieu de partage et d'apprentissage du français entre personnes arrivant de pays lointains, en collaboration avec la distribution alimentaire au Locle. Les après-midis « Blabla » des Brenets, sont un lieu de convivialité au sein du village où la paroisse est présente en mode « veille ».

Enfin, il est important de se souvenir des personnes qui font la paroisse : les dizaines de bénévoles qui s'engagent (encore) pour une tâche qui va de l'installation d'une guirlande à la gestion des comptes bancaires. Sans elles, le désert serait accompli.

En tout temps et en tous lieux, il est nécessaire de faire plus que de se souvenir du Réveil des Ponts-de-Martel du XIX^e siècle. Que celui du XXI^e siècle soit demandé dans la prière, qu'il soit appelé de nos vœux, qu'il soit recherché dans nos décisions, qu'il soit le but poursuivi par nos actions, avec courage à travers toutes les difficultés.

Paroisse La Chaux-de-Fonds

Par Jacques Péter, administrateur de la paroisse La Chaux-de-Fonds

À partir de l'art.9 de la Constitution de l'EREN « L'Église a pour vocation de faire connaître à chacune et chacun, en paroles et en actes, l'amour manifesté par Dieu en Jésus-Christ à l'égard de tous les Hommes, sans distinction de races et de conditions », la paroisse La Chaux-de-Fonds assure cette mission en quatre axes : vie spirituelle, vie communautaire, diaconie et présence dans la société. Cependant elle ne serait pas réalisable sans les structures de supports : Conseil paroissial, Colloque, secrétariat et dicastères. Le fonctionnement global de la paroisse et la réalisation de sa mission sur l'ensemble de son territoire est possible grâce à l'engagement des professionnel-le-s ministres ou laïques et de nombreux bénévoles.

Dans l'impossibilité de décrire une année en peu de mots, la paroisse a choisi de souligner quelques événements :

- Pour la 3^e année, une célébration œcuménique pour la Paix a réuni les Églises du Conseil chrétien et d'autres communautés sur la Place Espacité le dimanche du Jeune fédéral.
- La traditionnelle journée « Paroisse en Fête » du 22 septembre a permis à de nombreuses personnes de se rencontrer lors du culte, du repas et des animations de l'après-midi. Après un spectacle de danses et de chants ukrainiens donnés par l'Association des Ukrainiennes du Canton de Neuchâtel au Temple Farel, la journée s'est terminée par la finale du tournoi de pétanque.
- Les repas du mercredi mis en place en juin 2022 rencontrent toujours autant d'intérêt et de succès. Chaque mercredi, une quarantaine de personnes se réunissent pour un moment de méditation libre, un repas et une animation.
- La cérémonie de consécration de Ruth et Gaël Letare le 27 octobre dernier au Temple Farel a permis de vivre un moment fort de notre Église dans la joie et la reconnaissance.

Le rapport annuel 2024 présentant les activités paroissiales est disponible sur le site www.eren.ch/cdf.

Le Conseil paroissial a poursuivi sa réflexion concernant la manière d'administrer au mieux la paroisse compte tenu des difficultés liées à la baisse d'engagements bénévoles. Elle a abouti à la conclusion qu'il était indispensable que le poste d'administrateur soit repourvu. Cependant, le financement par la Caisse centrale de l'EREN n'étant plus possible pour des raisons d'équité cantonale, un 20% de poste du tableau des postes paroissiaux sera utilisé pour cette fonction mise au concours en automne, poste pilote pour une durée de deux ans renouvelable. Selon l'analyse effectuée, un soutien du Conseil paroissial par un administrateur permet de décharger les laïques du Conseil paroissial de tâches de plus en plus nombreuses et exigeantes, sans charger les ministres de responsabilités sans lien avec leur ministère. Est-ce une solution d'avenir pour l'EREN ?



Journée de bénévolat

CONSEIL SYNODAL

Dicastère présidence

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

En 2024, le Conseil synodal de l'EREN a poursuivi avec détermination son travail de gouvernance à l'échelle cantonale et de surveillance des paroisses, conformément à ses prérogatives.

Sur le plan quantitatif, le Conseil s'est réuni à 29 reprises et a pris 550 décisions collégiales. Jusqu'en août, il a siégé à six membres au lieu de sept, avant d'accueillir Jean Messerli. En juin, le conseiller ministre Florian Schubert a annoncé son départ pour la fin de l'année. Malheureusement, aucun candidat n'ayant été élu en décembre pour le remplacer, le Conseil synodal fonctionnera à nouveau à six membres durant le premier semestre 2025.

Malgré ces évolutions, le Conseil a soumis au Synode plusieurs rapports essentiels pour l'avenir de l'EREN et pour accompagner la réorganisation en cours.

Synode

Il est parfois utile de revenir à l'essence des mots. Le Conseil synodal est avant tout l'organe de conseil du Synode, dans le sens où il accompagne et éclaire les synodaux dans leur mission législative. Plutôt que de s'opposer, Conseil synodal et Synode doivent se comprendre dans leur dynamique de co-construction, œuvrant ensemble pour que l'EREN demeure unie et accomplisse au mieux sa mission avec les ressources disponibles.

En 2024, plusieurs rapports ont ainsi préparé le tournant majeur du processus EREN2023 : la validation du tableau des postes 2025, qui sera soumis au Synode en juin 2025. Bien plus qu'un simple organigramme, ce tableau offre une vision de l'Eglise à travers la répartition des ministères. Comme un budget révèle les priorités financières, cette cartographie ministérielle traduira où et comment l'EREN investit ses forces vives.

En juin 2024, un rapport clé a porté sur les critères de répartition des postes paroissiaux. Si le Conseil synodal proposait un double critère basé sur le nombre de membres et sur l'engagement bénévole, le Synode a finalement opté pour un unique critère : le nombre de protestant-e-s. Cette simplification a le mérite de la clarté, mais l'introduction d'un critère de vitalité communautaire aurait permis une prise en compte plus fine des dynamiques paroissiales.

Cette discussion illustre néanmoins l'esprit constructif qui doit animer la collaboration entre Exécutif et Législatif d'Eglise.

Toujours en juin, un rapport a précisé les contours du Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse (SIAJ). Sur cette base, six postes à mi-temps ont été mis au concours à l'automne 2024 et tous pourvus. Une phase de transition au premier semestre 2025 permettra une mise en place progressive, avec un programme catéchétique effectif dès la rentrée d'août 2025 sur l'ensemble du territoire de l'EREN.

Le Synode s'est également penché sur une proposition d'échange régulier de chaires entre les paroisses. Un groupe de travail, sous l'égide du Conseil synodal, a repensé l'idée initiale d'un service interparoissial des cultes. Grâce à son inventivité et à un excellent esprit de collaboration, il a proposé un modèle plus réaliste, validé par le Synode malgré certaines contraintes pratiques pour les paroisses. La symbolique d'unité et de rencontre véhiculée par ces échanges l'a finalement emporté. De plus, une allocation d'1 EPT a été décidée pour permettre à des aumôniers d'appuyer les paroisses, préservant ainsi un élément clé du projet initial.

En décembre, le Conseil synodal a présenté quatre rapports majeurs, en complément des rapports statutaires : deux relatifs aux structures et deux portant sur la mission de l'Eglise.

Un premier rapport a esquissé la politique financière et immobilière de l'EREN, validant l'orientation selon laquelle une partie du parc immobilier doit être utilisée pour générer des revenus. Les paroisses devront établir un état des lieux de leurs besoins en locaux.

Le second rapport structurel a porté sur les ressources humaines. Le service RH va évoluer pour inclure un accompagnement spécifique des ministres dans la transition vers la nouvelle organisation induite par EREN2023. Le rôle RH des paroisses a été précisé et une simplification du cadre contractuel, surtout en lien avec des changements de poste au sein de l'EREN, a été validée.

Un rapport sur les œuvres d'entraide de Terre Nouvelle a également été soumis au Synode. Celui-ci a validé une sortie du système de cibles financières pour adopter une nouvelle dynamique, basée sur l'organisation d'au moins quatre actions de soutien et de promotion par an.

Enfin, le rapport sur les liens entre Église et Société s'est révélé plus délicat à traiter. L'absence de consensus sur les propositions du Conseil synodal a conduit à un report du débat à la session de relève de janvier 2025. Le Synode a alors décidé de renvoyer le rapport au Conseil synodal pour qu'un complément d'analyse soit présenté en juin 2025.

Dialogue avec l'ACN au sujet de l'usage des édifices protestants du canton

Un dossier majeur a occupé le Conseil synodal en 2024. Depuis la décision synodale du 25 janvier 2023 interdisant les célébrations laïques dans les édifices protestants du canton, de vives réactions ont émergées. Le Conseil synodal et l'Association des communes neuchâteloises (ACN) ont alors mis sur pied un groupe de travail réunissant des représentants des Conseils communaux et une délégation du Conseil synodal.

Les discussions ont visé une ouverture plus encadrée. Propriétaires de 85 % des édifices protestants, les communes ont confié à l'EREN la mission d'appliquer les directives élaborées conjointement.

L'EREN considère que, par principe, les cérémonies laïques sont interdites dans les édifices religieux (décision synodale). L'ACN, quant à elle, estime qu'elles doivent être autorisées sous conditions et rester exceptionnelles. Ce dialogue a permis d'explorer un terrain de négociation constructif.

Il a été convenu que les célébrant-e-s laïques pourront officier sous réserve de signer une charte, co-signée par le Conseil synodal pour être valide. Pour clarifier la procédure auprès des employé-e-s communaux en charge des réservations, l'EREN publiera une liste des célébrant-e-s accrédité-e-s, accessible en ligne dès le 1er janvier 2025.

Une page dédiée (<https://www.eren.ch/celebrations-edifices-protestants>) recense tous les éléments nécessaires : liste des célébrant-e-s accrédité-e-s, documents de référence et usages à respecter. Destinée aux administrations communales, pompes funèbres, célébrant-e-s, Églises partenaires et familles, elle garantit une meilleure coordination.

Au 31 décembre 2024, les premières auditions des célébrant-e-s n'avaient pas encore eu lieu. Une autorisation provisoire a été accordée en attendant. Un groupe d'audition, composé d'une conseillère synodale, d'un délégué de l'ACN et de deux membres de la commission de consécration (une ministre et un laïc), évaluera en 2025 les aspects déontologiques, symboliques et collaboratifs. La signature de la charte sera conditionnée à la compréhension et à l'acceptation de ces principes.

Le Conseil synodal a apprécié la qualité du dialogue avec l'ACN et souhaite pérenniser ces échanges pour anticiper les défis liés aux temples et chapelles du canton.

Synode de l'EERS

En juin 2024, l'EREN a eu l'honneur d'accueillir le Synode d'été de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS). Chaque année, une Église réformée cantonale organise cette session estivale.

Les débats parlementaires se sont déroulés dans la salle du Grand Conseil, au Château de Neuchâtel, tandis que la Collégiale et son cloître ont accueilli les temps cultuels et les moments de pause.

Sous un soleil radieux, les employé-e-s de l'EREN ont joué un rôle clé en assurant l'accompagnement logistique des participant-e-s. Les synodaux suisses ont bénéficié d'un accueil soigné, ponctué d'une soirée festive mémorable à bord du bateau « Fribourg », sur le lac. Dans une ambiance inspirée des « années folles », petits fours, buffet raffiné et mousseux ont enchanté les convives, le tout agrémenté d'un fond musical élégant.

Un événement remarquable a marqué ce Synode : l'installation de Florian Schubert au Conseil exécutif de l'EERS. Fait exceptionnel, cet événement s'est déroulé dans le temple même où il exerce son ministère, la Collégiale de Neuchâtel.

La prochaine édition neuchâteloise du Synode d'été de l'EERS ne devrait pas avoir lieu avant un quart de siècle, mais cette édition 2024 restera dans les mémoires comme un moment d'exception pour l'EREN.



Installation de Christine Hahn comme députée au Synode de l'EERS



Synode de l'EERS en juin 2024

Secrétariat général

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

Le secrétariat général a pris les événements les uns après les autres en maintenant le cap, en tant que support du Conseil synodal et du Synode dans le cadre de ses missions transversales de chancellerie et dans des missions plus spécifiques, telles que soutien et conseils aux paroisses. Le secrétariat général veille au bien-être de la maisonnée du faubourg de l'Hôpital 24.

Le secrétariat général a assisté le Conseil synodal à l'occasion de 30 séances dans la salle hyponyme, selon sa façon de procéder habituelle. Les rencontres ont lieu toujours le mercredi mais en journée désormais comme annoncé au précédent rapport.

La remise à niveau de règlements d'habitation et d'application des règles de la police du feu, ont rendu nécessaire d'étudier la faisabilité d'occuper différemment les locaux qui abritent les bureaux de l'administration centrale. Des discussions ont tout d'abord eu lieu entre le référent immobilier et la Fondation de la Maison de paroisse, propriétaire de l'immeuble. La solution était de reprendre les locaux du rez-de-chaussée occupés par l'Office protestant de formation. La Fondation de la Maison de paroisse a souhaité que l'EREN soutienne l'Office protestant de formation dans ces démarches de recherches d'un nouveau lieu. C'est dans ce but que la secrétaire générale a intégré le groupe de travail créé à cet effet. Après plusieurs mois de recherches, un espace a été trouvé en Ville de Neuchâtel. De légers travaux étaient toutefois nécessaires. En parallèle à cela, la mise en œuvre du déménagement des bureaux a débuté. La concrétisation du déménagement verra le jour dans le premier trimestre 2025.

Cette année aussi, les canicules estivales ont rendu nécessaire la mise en place de mesures de protection des employé-e-s, notamment en adaptant les horaires de travail.

En 2024, le secrétariat général a organisé deux synodes, respectivement à Evologia et à Montmirail pour les Synodes 195 et 196. Ici également, aux côtés du service de la communication, le secrétariat général a mené à bien l'ensemble des tâches dévolues à ces deux rencontres à la satisfaction générale. Le 27 octobre 2024, le culte de consécration de deux ministres a eu lieu au Temple Farel à La Chaux-de-Fonds, organisé par les paroisses hôtes (Hautes Joux et La Chaux-de-Fonds), le service de communication et le secrétariat général.

À la demande des collaboratrices et collaborateurs, une journée synodale a été organisée en faveur de ces dernier-ère-s le 11 septembre à Evologia, avec les sujets tels que la mutualisation de la catéchèse de l'adolescence et le SIAJ, et de la mutualisation des services funèbres et le SIAD ainsi que des points portants sur les services généraux et cantonaux de l'EREN. Le secrétariat général a eu la charge de la logistique de cette journée à la satisfaction de toutes les participantes et de tous les participants.

En partenariat avec le SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) avec lequel l'EREN est liée par une convention, le secrétariat général a démarré le développement de l'application Gelore (système de réservation des salles). La secrétaire générale a intégré le groupe romand et participe au développement de cette plateforme notamment avec les autres entités du canton de Neuchâtel afin d'y trouver des synergies d'utilisation. Au terme de la phase-pilote avec la paroisse du Joran, deux autres paroisses ont montré leur intérêt, à savoir, les Hautes Joux et La Chaux-de-Fonds, la mise en œuvre se fera au début de l'année 2025.

Pour des questions juridiques très fines, la mise en œuvre de la nouvelle application de gestion des fichiers paroissiaux développée pour les trois Églises sœurs, ne pourra pas se faire au début 2025, des ajustements sont nécessaires. Le secrétariat général peut compter sur l'entreprise mandatée pour le développement qui prend le temps de nombreuses discussions avec les services de l'État et de la protection des données.

L'Office cantonal de l'archivage a poursuivi son analyse dans l'EREN au cours du printemps 2024, l'état des lieux a été rendu à la fin de l'automne 2024. Le secrétariat, au terme des étapes du déménagement, pourra mettre en application les recommandations de l'Office consulté.

Comme pour l'ensemble des permanent-e-s, le personnel administratif a collaboré à l'accueil du Synode suisse de l'EERS en juin 2024 qui s'est tenu au Château de Neuchâtel. Cette collaboration a été remerciée par un repas agrémenté d'un temps musical dans le Cloître de la Collégiale. Cette soirée offerte est venue en remplacement de la retraite des permanent-e-s habituelles qui se déroule à Sancey.



Synode du 11 décembre 2024 à Montmirail

Dicastère intérieur

Introduction

Par Jacques Péter, référent suppléant des Ressources humaines

La poursuite de la mise en place du processus EREN2023 a de nombreuses répercussions, tant sur le plan humain que structurel. Par son rôle pivot avec les paroisses et de lien avec les collaboratrices et collaborateurs, le dicastère a collaboré activement à la réflexion et/ou à l'analyse de rapports (système d'échange de chaires, mutualisations de la catéchèse et des services funèbres, méthode et critères de construction du tableau des postes), ainsi qu'à leurs mises en place. Ces changements nécessitent un accompagnement accru de la part du service des Ressources humaines.

L'évolution des politiques des Ressources humaines, couplée au départ simultané du responsable des Ressources humaines et de son assistante, ainsi que la repourvue difficile du poste de responsable, ont conduit le Conseil synodal à confier un mandat d'analyse fonctionnelle du service et de responsable temporaire de ce dernier à Clémentine Miéville. Cette analyse a été présentée aux député-e-s lors du Synode de décembre 2024. Les député-e-s ont validé la mise en place d'un service en deux pôles : stratégique et opérationnel, ainsi que l'ensemble des propositions présentées. Dans le cadre du même rapport, le Synode a accepté la possibilité de mises au concours de postes groupés pour palier le morcellement des missions et offrir des postes à haut pourcentage.

Les rencontres (deux en 2024) des présidentes et présidents de paroisse avec le Conseil synodal permettent de maintenir les liens entre les paroisses, et entre celles-ci et le Conseil synodal. Durant l'année écoulée, le Conseil synodal a aussi visité les paroisses lors de soirées ou d'après-cultes. Ces liens sont importants, voire indispensables dans cette période de changements.

Ressources humaines

Par Jacques Péter, référent suppléant des Ressources humaines

Conditions générales d'emploi, règlements, dispositifs et grille salariale

Si le travail de rédaction, la mise à niveau des Conditions Générales d'Emploi (CGE) et des règlements ainsi que des dispositifs en lien avec les frais professionnels, la formation et le perfectionnement professionnel sont terminés en 2023, certains éléments devaient encore être négociés entre le Conseil synodal et les représentant-e-s de l'ASSEMBLEREN.

Les discussions terminées en automne permettent une mise en vigueur du contenu de ces documents au 1^{er} janvier 2025.

Processus EREN2023 – Journées des permanent-e-s

L'accueil du Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) les 9, 10 et 11 juin 2024 demandant un gros travail, le Conseil synodal n'a pas agendé de rencontre des permanent-e-s à Sancey. Comme une aide pratique à cette manifestation a été demandée aux collaboratrices et collaborateurs de l'EREN, une soirée conviviale a réuni ces derniers le mardi soir à Neuchâtel.

Une journée des permanent-e-s en lien avec le processus EREN2023 a eu lieu le 11 septembre 2024 à Cernier.



Allocution de Frédéric Mairy, conseiller d'État du canton de Neuchâtel (soirée hôte du Synode de l'EERS)

DICASTÈRE EXTÉRIEUR

Introduction

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Le service InfoCom et levée de Fonds de l'EREN est un pilier transversal indispensable pour notre institution en ce qui concerne les relations avec l'extérieur.

Le service a été parfaitement opérationnel en 2024, grâce à l'engagement de sa responsable, Angélique Neukomm et du responsable des activités en ligne et sur les réseaux sociaux, Nicolas Friedli. Durant la plus grande partie de l'année, le poste de chargé de la levée de fonds est resté vacant, les deux responsables susnommés ont assuré cette mission en attente de la repourvue prévue courant 2025, après analyse des besoins.

Le service InfoCom et levée de Fonds a les responsabilités suivantes :

I. Communication / InfoCom

- Elaborer une stratégie de communication pour l'EREN,
- Gérer les sites internet paroissiaux et cantonal,
- Soutenir paroisses et services cantonaux en matière de communication,
- Créer des dépliants et autres supports visuels,
- Communiquer en cas de crise ou d'urgence,
- Diffuser l'information en interne,
- Soigner les relations avec les médias locaux, régionaux et romands,
- Etre en lien avec les services InfoCom des Églises romandes (CER),
- Rédiger les communiqués de presse de l'EREN,
- Gérer diverses demandes et réclamations liées à ces activités.

II. Événementiel

- Organiser et coordonner les événements synodaux,
- Coordonner les cérémonies officielles,
- Planifier les grands événements et leur calendrier.

III. Levée de fonds / Contributrices et contributeurs

- Promouvoir les campagnes et appels financiers des Églises reconnues,
- Élaborer une stratégie globale en matière de levée de fonds
- Assurer la collecte de fonds et l'accompagnement des donateur-trice-s et des contributeur-trice-s.

Une réflexion est menée actuellement pour confier au service une tâche supplémentaire et essentielle : la promotion du bénévolat. Une proposition allant dans ce sens sera faite au Synode de juin 2025.

L'EREN peut se réjouir de pouvoir compter sur un service InfoCom aussi efficace, réactif et transversal, véritable ressource pour l'ensemble de l'institution.

Information / Communication et levée de Fonds

Par Angélique Neukomm, responsable de la communication et de la levée de fonds

Synode de l'EERS – juin 2024

Le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) s'est tenu en juin 2024 à Neuchâtel, dans un cadre à la fois institutionnel et convivial. Les sessions de travail se sont déroulées dans la salle du Grand Conseil neuchâtelois, tandis que les temps spirituels ont été marqués par un culte à la Collégiale. Les repas ont été pris dans des lieux emblématiques, tels que le cloître et la salle des Chevaliers, offrant un environnement propice aux échanges fraternels.

Un moment fort du Synode a été la soirée hôte, qui s'est déroulée à bord d'un bateau. Pendant deux heures, les participant-e-s ont pu profiter d'une atmosphère inspirée des « années folles », dans une ambiance festive et propice aux rencontres informelles.

L'organisation logistique de l'événement a été orchestrée avec rigueur et efficacité. Les accueils en gare, l'accompagnement vers la salle du Grand Conseil, les départs des hôtels en petit train touristique, ainsi que les pauses ont été assurés avec dynamisme par le corps ministériel et l'administration cantonale. La signalétique, les cadeaux en hôtel, les plans et le site internet dédié, le déroulement des journées, les tenues vestimentaires des accompagnatrices et accompagnateurs, les horaires de permanence, la soirée hôte et tous les moindres détails ont été minutieusement préparés par le service InfoCom. La session synodale de l'EERS a pu être tenue dans la salle du Grand Conseil grâce à la mise en place et l'organisation du secrétariat général. Grâce à un engagement collectif, le Synode a bénéficié d'une organisation fluide et appréciée de toutes et tous.

Campagne InterÉglises

La campagne InterÉglises s'est poursuivie avec une nouvelle dynamique en 2024, notamment par une initiative audiovisuelle diffusée dans des espaces publics stratégiques, tels que les stations-service, les bureaux de poste et les bus TN. Cette visibilité accrue a permis d'amplifier son rayonnement et d'engager un dialogue plus large avec la société. Par ailleurs, les événements phares initialement prévus pour 2024, comme la Nuit des Églises et les Journées du Patrimoine, ont été reprogrammés pour 2025 afin d'optimiser leur impact.

Autres actions et projets

Un nouveau logiciel informatique centralisé pour la gestion des fichiers paroissiaux a été conceptualisé, en tenant compte également de la gestion de la contribution ecclésiastique et de la recherche de fonds. Ce projet est actuellement en cours d'élaboration sous la responsabilité de la Commission financière InterÉglises.

L'année 2024 a également été rythmée par la poursuite des activités habituelles essentielles à la vie ecclésiastique et institutionnelle. L'accompagnement des contributrices et des contributeurs ainsi que la gestion des annexes liées aux envois de la contribution ecclésiastique ont fait partie des tâches menées tout au long de l'année.

À l'échelle romande, les rencontres de la PSIC (plateforme des spécialistes InfoCom) ont favorisé les échanges et la collaboration interrégionale. Les réflexions concernant le journal Réformés ont été lancées et se poursuivent en vue d'une nouvelle orientation.

Sur le plan événementiel, plusieurs rendez-vous significatifs ont jalonné l'année, notamment les Foulées de solidarité, le Prix Farel, ainsi que le culte de consécration qui ont mobilisé notre service. Par ailleurs, la recherche de fonds pour les projets SIAD (Service interparoissial de l'accompagnement du deuil) et SIAJ (Service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse) a été menée en fin d'année afin de soutenir ces mutualisations.

En cette fin d'année, nous avons partagé un message lumineux de joie et d'espérance ! Une campagne d'affichage présente dans nos temples et salles paroissiales pour souhaiter un Noël éclatant, dans la continuité des précédentes campagnes de Noël. Une belle opportunité de visibilité en cette période festive !

Enfin, diverses missions ont été menées à bien pour le Conseil synodal et les paroisses, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'EREN et à la poursuite de sa mission.

DICASTÈRE FINANCES ET IMMOBILIER

Introduction

Par Jacques Péter, référent finances et immobilier

En parallèle à la gestion courante du dicastère, en collaboration active avec la secrétaire générale, l'objectif prioritaire du dicastère reste le même : proposer au Conseil synodal, puis au Synode, une redéfinition des politiques immobilière et financière de l'EREN.

Si l'analyse du patrimoine immobilier effectué en 2023 et 2024 a permis la présentation du rapport « Esquisse de la politique financière et immobilière de l'EREN » en décembre dernier, il n'est pas encore possible de présenter une telle redéfinition en l'absence d'éléments indispensables actuellement, tels que le nouveau tableau des postes lié au processus EREN2023.

Le contexte sociologique, l'évolution de la société et la baisse du sentiment d'appartenance impactent directement sur le financement de l'EREN. Cependant, une adaptation du nombre de postes linéaires à la situation financière mettrait fin au principe de l'art. constitutionnel 4 : L'Église est au service de tous les habitants du pays de Neuchâtel par la proclamation de l'Évangile et par la diaconie, et remettrait en cause le principe même d'une Église réformée.

Lors de la présentation du rapport « Esquisse de la politique financière et immobilière de l'EREN » en décembre dernier, le Synode a voté plusieurs résolutions en lien avec l'immobilier de notre Église. Elles permettront une redéfinition des besoins en locaux pour les paroisses, les services inter paroissiaux et cantonaux, une amélioration du rendement des immeubles, ainsi qu'un choix des immeubles à vendre pour couvrir le déficit structurel des années 2025-2027.

Débutée en 2023 et poursuivie en 2024, l'analyse du patrimoine immobilier a permis de connaître la valeur vénale des immeubles, les besoins en frais d'entretien et les pertes de valeurs locatives liées aux prix de locations avantageux des locaux paroissiaux et des appartements de fonction.

Afin de définir une politique immobilière, il est indispensable que l'analyse architecturale effectuée soit suivie d'une phase d'analyse stratégique. Des spécialistes de l'immobilier vont accompagner le Conseil synodal dans cette démarche.

Pour rappel et en conclusion, le processus EREN2023 doit permettre l'équilibre financier par la solidarité interparoissiale et cantonale et des choix structurels innovants. La poursuite de perte d'exploitation annuelle entre 1 et 1.5 million n'étant plus possible au-delà de 2027.

Finances

Par Jacques Péter, référent finances et immobilier

Les comptes 2024 sont présentés pour la 1^{ère} fois selon le plan comptable MCH2. Ce plan comptable permet une meilleure visibilité des avoirs de l'EREN et de différencier le patrimoine administratif, nécessaire à la mission de l'Église, du patrimoine financier, représentant la « richesse » de l'EREN. Cependant et nous tenons à le souligner, cette mutation a demandé un travail extrêmement important tant pour le service de comptabilité que pour la secrétaire générale.

Le déficit d'exploitation de plus de CHF 1'200'000.-, soit une amélioration de CHF 350'000.- par rapport au budget 2024, s'explique principalement par la non repourvue de postes de manière transitoire.

La baisse de la contribution ecclésiastique annuelle d'env CHF 200'000.- par an se poursuit, malgré les campagnes de sensibilisation interÉglises. Les érosions du nombre de contribuables et de contributeurs, ainsi que % de contributions payées par rapport au montant total facturé confirment cette baisse.

Le document "Compte de résultat et bilan" présente de manière détaillé la situation financière de l'EREN au 31.12.2024.

Immobilier

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

Durant la période de l'analyse du parc immobilier, le secteur immobilier a été scindé en deux domaines : l'étude s'est poursuivie par le chargé de mandats, dont son mandat s'est terminé en mai 2024. En dehors de cette analyse, la responsabilité du parc immobilier est à la charge de la secrétaire générale qui en assume la vie courante.

L'année 2024 boucle avec un rendement brut de CHF 1'848'389.75 pour un total de charges d'entretien courantes qui s'élèvent à CHF 582'607.32. Le produit net du parc immobilier dégage un bénéfice de CHF 1'265'782.43. Ce résultat, meilleur que l'exercice précédent, permet à nouveau de contribuer au financement des sept postes de travail à l'EREN.

Avec Naef Immobilier Neuchâtel, les liens de confiance se poursuivent, rythmés de rencontres trimestrielles qui réunissent les domaines gérance et techniques et la secrétaire générale, durant lesquelles tous les immeubles sont discutés tant pour les dossiers d'entretien courant mais également pour la vie des locataires. Les affaires urgentes sont réglées au cours de liens bilatéraux selon le thème. Les trente-huit biens immobiliers des quarante-deux propriétés de l'EREN sont ainsi suivies conjointement avec son partenaire dont le sérieux est gage de sérénité.

Pour rappel, la gestion de l'immeuble dit "Le Jardin de la Cure" sis à Pesieux, est confiée à la Fondation La Pesolière. La salle communautaire de La Pesolière a été entièrement rénovée durant l'année. Les locataires du "Jardin de la Cure" pouvant bénéficier de son accès, c'est en toute logique que le Conseil synodal s'est montré favorable à participer à cette rénovation pour un tiers environ.

L'immeuble "Clos-de-La-Chapelle" est le quarantième bien, également sous mandat avec Naef Immobilier Neuchâtel SA, mais fait l'objet d'un contrat séparé puisqu'il est propriété à parts égales avec la Fondation Elisa Junier. YH Accompagnement, par leurs responsables Yohan Salvi et Henrique Fonseca dos Reis, assure l'animation et une veille pour tous les locataires. La convention qui lie l'EREN et la Fondation Elisa Junier a fait l'objet d'une adaptation, sa signature interviendra dans la première partie de l'année prochaine.

Le projet de grande envergure initié à Serrières, pour rappel débouté par le Tribunal fédéral précédemment, qui a fait l'objet d'une revisite complète en tenant compte des éléments d'opposition devrait voir son avenir se confirmer au plus tard au printemps 2025.

Au travers des nombreux liens entretenus dans le secteur immobilier tant métiers que gestion et suivi de projets, la secrétaire générale est la garante du bon fonctionnement de cet important secteur.

Les statistiques au 1^{er} juin 2024 du marché immobilier neuchâtelois présentent un taux de vacance de 1.68% pour un taux de 1.85 % à la même époque l'année précédente, soit un recul de 0.17%. À titre de comparaison, les chiffres de l'EREN sont de 6.29 % et 8.30% respectivement pour 2024 et 2023, soit un recul de 2.01%. Les chiffres cantonaux transmis à l'Office fédéral de la statistique considèrent également la vacuité des logements en propriété. Cette donne, historiquement basse, influence le taux dans une même proportion.

Les entretiens réguliers au cours de l'année du parc immobilier garantissent une appréciation constante des biens tout en maintenant une proportion des charges identiques à 2023 sur la quasi-totalité du parc immobilier qui indiquait un taux de 34.47 % contre 26.20% pour 2024. L'épisode relatif aux coûts de remise en état à la suite de l'infestation d'un immeuble aux punaises de lit étant bouclé, le taux a retrouvé sa moyenne habituelle.

Un appartement en PPE, propriété de l'EREN en Ville de La Chaux-de-Fonds a pu être vendu à la veille des fêtes de fin d'année. Il est le premier bien vendu depuis que le Synode a validé, lors du budget 2024, le principe de vente(s) de bien(s) immobilier(s) afin d'absorber le déficit.

D'autres biens seront également proposés à la vente, ces ventes confirment également la volonté du secteur immobilier de poursuivre ses missions et à se montrer enclin à relever de constants défis opérationnels et stratégiques.



Vy-d'Etraz 2 à Bôle, bâtiment de la Cure

DICASTÈRE JEUNESSE ET FAMILLE

Introduction

Par Jean Messerli, conseiller synodal

Le secteur Jeunesse et Famille a connu une année marquée par des développements structurels et des événements significatifs. Parmi les moments forts, on note l'officialisation du rôle de la plateforme "enfance" et la participation de l'EREN aux Assises de la catéchèse, ainsi que la poursuite du processus SIAJ et le renforcement de la formation des permanents en catéchèse de l'adolescence.

En date du 31 décembre 2024, le référent du dicastère Jeunesse et Famille, Florian Schubert, a quitté son mandat de conseiller synodal. Ce départ est lié à son élection au Conseil de l'EERS. Le suivi du dossier SIAJ a été repris par le conseiller synodal Jean Messerli dès le 1^{er} septembre 2024.

Jeunesse

Par Jean Messerli, conseiller synodal

Dans le secteur de la jeunesse, plusieurs axes d'action ont structuré l'année :

- **Le processus du Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse - SIAJ** est resté central, impliquant de nombreuses discussions et ajustements afin d'harmoniser et d'optimiser le catéchisme de l'adolescence (cf. ci-après).
- **La formation des permanent-e-s** engagé-e-s en catéchèse de l'adolescence s'est poursuivie, avec un accent mis sur le développement des compétences pédagogiques et la mutualisation des ressources.
- **Le festival BREF** s'est tenu à Morges, offrant une occasion privilégiée pour les catéchumènes et les groupes de monitrices et moniteurs de l'EREN de partager des expériences formatrices et inspirantes.

Comme mentionné dans l'introduction du point sur le secteur jeunesse, l'événement marquant de cette année est la concrétisation du SIAJ. Le Synode, dans sa séance du 6 juin 2024, a officiellement entériné la naissance du SIAJ par l'adoption de 11 résolutions. Celles-ci portent sur les éléments organisationnels, financiers et de gouvernance. Cette base législative permet de passer de la conceptualisation à la réalisation concrète du SIAJ.

La structure du SIAJ reposera sur quatre secteurs (La Chaux-de-Fonds, Hautes Joux / Joran, La BARC, Val-de-Travers / La Côte, Neuchâtel, Val-de-Ruz / Entre-deux-Lacs) et une zone centrale. Il sera doté d'une dotation de 4 EPT qui se répartira entre six ministres avec des taux d'activité entre 50% et 60%. Concernant les locaux, le SIAJ aura à sa disposition des locaux pour accomplir ses activités. Deux endroits « phares », un dans les Montagnes neuchâteloises et un sur le Littoral, seront désignés comme lieu de rencontre, d'accueil, de réunion, etc.

En automne 2024, la première étape a été de constituer l'équipe de six ministres, choisis par un comité d'audition constitué de membres de chaque secteur paroissial dans le but de respecter l'aspect « interparoissial ». Cette équipe est constituée d'Esther Berger, Constantin Bacha, Quentin Beck, Jean-Marc Leresche, Frédéric Siegenthaler et Micha Weiss.

La suite des travaux se déroulera durant le premier semestre 2025. Le SIAJ devra répondre de l'entier des activités jeunesse (12 ans à 20 ans) dès le 1^{er} juillet 2025.

Enfance, Couple et Familles

Par Jean Messerli, conseiller synodal

L'année a été marquée par plusieurs évolutions importantes dans ce secteur. La plus notable est le départ de Nicole Rochat, après plusieurs années de fidèles services. Son engagement a été un pilier dans la mise en place et l'accompagnement des activités pour l'enfance et la famille au sein de l'EREN.

D'un point de vue institutionnel, la plateforme "enfance" a obtenu une reconnaissance officielle par le Conseil synodal. Cette officialisation lui confère un rôle clair dans la coordination des activités enfance des paroisses. L'objectif est d'améliorer la cohérence et l'efficacité des initiatives paroissiales en renforçant la collaboration et les partages d'expériences.

Par ailleurs, l'EREN a pris une part active aux Assises de la catéchèse, un moment de réflexions et d'échanges sur les enjeux et l'avenir de la transmission de la foi aux plus jeunes dans le cadre de la CER. Le partage d'expériences entre les personnes engagées dans la catéchèse offre l'ouverture sur des pratiques et pensées différentes enrichissant la créativité dans l'accompagnement des enfants.

Un autre événement marquant a été l'activité "Au coin du feu", une rencontre œcuménique réunissant les éveils à la foi du canton autour d'un récit de Noël. Cette activité a connu un franc succès. Le récit était l'histoire de Noël vue à travers les yeux de l'âne et une harpe a accompagné ce moment. Un grand merci à toute l'équipe impliquée pour l'organisation et la mise en œuvre lumineuse de la période de l'Avent.



Bénédiction lors du Culte de l'EERS en quatre langues nationales, Collégiale à Neuchâtel, juin 2024

DICASTÈRE AUMÔNERIE ET DIACONIE

Introduction

Par Christine Hahn, référente aumônerie et diaconie

Comme les statistiques ci-dessous le montrent, le travail impressionnant dans les aumôneries de notre Église se poursuit, souvent dans la discrétion, mais avec grand professionnalisme. Les chiffres ci-dessous ne représentent qu'une partie des activités des aumônières et aumôniers car l'accompagnement des personnes fragilisées ne peut se limiter à quelques cases. La recherche personnelle, les rencontres entre professionnel-le-s, les liens institutionnels et diverses activités constituent le quotidien de leur travail.

Voici quelques éléments généraux des services cantonaux.

Entre bouleversements et stabilité

Le plus grand bouleversement de l'année 2024 a vu la démission des deux responsables cantonaux des services Social et Santé (Anne-Pascale Isler & Sébastien Berney) pour la fin de l'été. Pour assurer l'intérim, la référente a obtenu une décharge pour assumer les affaires courantes. Le Conseil synodal a entrepris une réflexion en profondeur pour la repourvue de ces postes et met au concours un seul poste de responsable pour les deux services avec un cahier des charges modifié.

Le poste d'aumônier des étudiant-e-s a encore une fois subi des changements par la démission de l'aumônière (Chloé Cherpillod) pour la rentrée de septembre. Un remplacement a été trouvé à 20% pour l'année académique 2024-2025 afin d'assurer une continuité de ce ministère. Dès l'été 2025, ce poste sera pleinement intégré au SIAJ. Au vu de cette instabilité, les données statistiques ne figurent pas dans le tableau ci-dessous, car elles ne seraient pas représentatives du travail effectué.

En 2024, l'EREN a assuré un accompagnement spirituel à 20% à l'EMS Dubied-Piaget à Couvet. Ce projet, malgré un bilan positif, ne sera que partiellement poursuivi. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration permettant à l'aumônier de s'intégrer dans l'équipe des soins et de l'animation. Les enseignements tirés de cette expérience permettent de poursuivre la réflexion et la mise en place de collaborations avec les EMS.

Malgré tous ces bouleversements, les aumônier-ère-s continuent leur précieux travail d'accompagnement. Elles et ils cherchent toujours à développer leurs activités pour répondre au plus près de leurs bénéficiaires.

Ci-après, deux exemples de nos activités (aumônerie des prisons et Espace Oskar Pfister).

Service cantonal Social

Aumônerie des prisons

Par Thomas Isler, aumônier des prisons

L'enfermement, un vécu traumatisant...

Pour un être humain, au fond, le pire c'est d'être coupé du monde du jour au lendemain. Ne plus pouvoir contacter ses proches ou ses ami-e-s, être enfermé dans une cellule 23h sur 24h, ne plus pouvoir se promener librement au bord du lac ou téléphoner à des ami-e-s affecte profondément le psychisme des détenu-e-s.

S'interroger sur la mission des aumônier-ère-s dans le milieu carcéral, c'est faire face à la dure réalité de l'enfermement ou usuellement appelé la privation de liberté.

En proposant une présence auprès de ces personnes, l'Église répond à l'appel du Christ « *J'étais en prison et vous êtes venus jusqu'à moi* » (Mt 25).

Pour les visites hebdomadaires, l'aumônier-ère est obligé-e de s'annoncer auparavant, sinon il ne rentre pas ! Il doit passer par un détecteur, puis déposer à la réception sa carte d'identité, ses clés, son porte-monnaie et son portable. Il reçoit un téléphone portable avec une alarme et un badge sur lequel est écrit : aumônier.

Avant de rencontrer un détenu, il doit d'abord franchir sept ou huit portes sécurisées. Certaines ne s'ouvrent qu'à distance, pour d'autres, il est nécessaire qu'un surveillant l'accompagne.

Dans l'univers carcéral, on n'échappe pas aux bruits : des portes qui claquent lourdement... des surveillants qui ouvrent ou ferment des cellules avec une grosse clé en métal... un détenu frappe à sa porte pour se faire entendre ou encore essaye de communiquer avec un autre à travers une fenêtre

Lorsque l'aumônier-ère propose une visite pour la première fois, il est rarement accueilli avec un sourire... Le prévenu-e se méfie généralement des visites inattendues... ! Il se dit probablement : que me veulent-ils encore ? Qui est ce Monsieur ? Un inspecteur, le criminologue, le psychiatre ? L'aumônier... ? Ah bon... pourquoi pas... entrez !

Le temps d'écoute et de partage offert par l'aumônier-ère sont pour beaucoup des moments d'évasion, des moments où ils peuvent déconnecter de leur quotidien monotone.

Petit à petit, les échanges deviennent de plus en plus authentiques. Le prévenu-e partage ses frustrations, ses craintes et ses espoirs... Étant donné que les aumôniers-ère-s sont soumis au secret de fonction, ce qui est partagé est strictement confidentiel. Une prière est généralement très appréciée.

Habituellement, il y a une seule personne par cellule. Rarement, la cellule est bien rangée, plus souvent elle est en désordre... La pièce sent le renfermé, la clope ou d'autres odeurs désagréables...

Après 17 ans de ministère dans le milieu carcéral, lorsqu'il entre dans certaines cellules, l'aumônier Thomas Isler s'étonne encore des rideaux tirés, de l'atmosphère sombre et lugubre.

Pourquoi est-ce qu'il garde ses rideaux fermés... pourquoi est-ce qu'il ne laisse pas la lumière du dehors entrer dans sa cellule ? Est-ce qu'il se punit déjà lui-même de ses délits ou de ses crimes ?

Les célébrations religieuses deux fois par mois offrent une toute autre atmosphère. Les prévenus et prévenues se côtoient et ont la possibilité d'échanger autour de questions existentielles ou encore sur le sens que l'on veut bien donner à une incarcération...

On partage ses souffrances, ses inquiétudes pour la famille, pour les enfants, on évoque aussi ses peurs et ses sentiments d'insécurité.

Service cantonal Santé

Espace Oskar Pfister

Par Jérôme Grandet, aumônier de l'Espace Oskar Pfister

Depuis 2022, l'EREN est entré dans un projet pilote de deux ans, d'accompagnement des personnes touchées par des troubles psychiques sur le domaine ambulatoire. Ce projet a pour nom, l'Espace Oskar Pfister (EOP).

2024 fut une année cruciale puisqu'il a été décidé de poursuivre le mandat à la suite du bilan positif du projet. Il s'avère nécessaire d'intensifier le travail de réseautage interne à l'EREN pour les trois prochaines années en vue de travailler à une meilleure inclusion et à un meilleur suivi des personnes concernées qu'elles soient proches ou éloignées de l'EREN. La dernière année a permis d'étendre de nouvelles collaborations interinstitutionnelles, notamment avec des associations comme l'ANAAP, dont plusieurs bénéficiaires fréquentent l'EOP. Des groupes de paroles organisés en collaboration avec l'ANAAP, ont débuté et cette dynamique va continuer en 2025 dans les différentes antennes du canton ainsi que dans d'autres structures et associations. Parallèlement à cela, l'EOP a pris et continue de prendre en charge des bénéficiaires qui lui sont transmis, principalement par des tiers du monde psychiatrique neuchâtelois.

En moyenne et continuellement, une douzaine de bénéficiaires sont suivis par l'EOP. Les demandes principales sont inhérentes à la recherche d'intégration communautaire, à l'intégration au parcours de vie d'événements ponctuels en lien avec la spiritualité et des questionnements existentiels sur la thématique des troubles psychiques. En parallèle, plusieurs proches aidant-e-s ainsi que professionnel-le-s du monde de la santé psychique se sont approché-e-s de l'EOP pour être suivi ponctuellement pour des questions en lien avec la spiritualité, la leur ou celle de tiers. La dynamique vers l'extérieur de l'EREN est donc positive et cet effort sera poursuivi.

À l'interne de l'EREN, l'aumônier EOP a visité toutes les paroisses soit par leur Colloque ou leur Conseil paroissial. Ces rencontres ont montré combien le trouble psychique est à la fois peu thématiqué et mal compris. Un des objectifs est que l'aumônier puisse travailler en bonne intelligence avec les ministres et les bénévoles pour permettre aux personnes fragilisées psychiquement de trouver leur place dans notre Église.

En novembre 2024, l'EREN a reçu la bonne nouvelle que Fondia répondait positivement à soutenir le projet Espace Oskar Pfister à hauteur de CHF 16'000.— par an durant les trois prochaines années.

Aumôneries Service cantonal social	Nombre de cultes ou célébrations	Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations	Nombre de méditations ou groupes de partage	Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage	Nombre d'entretiens ou d'accompa- gnements individuels	Nombre de services funèbres ou faire- mémoire
Institutions spécialisées (0,75 EPT)	271	400	x	x	46	2
Prisons (Bellevue + Gorgier) (0,50 EPT)	40	60	6	45	450	x
Asile (0,85 EPT)	x	taxi culte : 155	x	x	800	x
Rue (0,75EPT)	4	42	202	9	250	1
Total (2,85 EPT)	315	657	208	54	1546	3

Service cantonal Social

Aumôneries Service cantonal Santé	Nombre de cultes ou célébrations	Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations	Nombre de méditations ou groupes de partage	Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage	Nombre d'entretiens ou d'accompa- gnements individuels	Nombre de services funèbres ou faire- mémoire
RHNe, CNP, Foyer handicap (2,45 EPT)	24	225	2	15	3833	5
EMS (2,83 EPT)	433	5350	60	107	1950	12
Oskar Pfister (0,4 EPT)	x	x	3	12	180	0
Total (5.68 EPT)	457	5575	65	134	5963	17

Service cantonal Santé

DICASTÈRE BÉNÉVOLAT

Introduction

Par Anne Kaufmann, référente bénévolat

Le bénévolat reste toujours et encore dans notre société un socle indispensable au bon fonctionnement de toute association. Que cela soit pour les Églises, les associations sportives ou artistiques, les groupements politiques, ou toute autres associations, les bénévoles ont un rôle plus ou moins important dans l'organisation et le déroulement des activités. Comment trouver pour la gouvernance dans une institution le meilleur équilibre possible entre « les mandats accordés aux professionnel-le-s » et « les mandats accordés aux bénévoles » ? Voilà une réflexion posée en permanence au sein de l'EREN.

Privilégier davantage le professionnalisme au détriment du bénévolat dans certains choix de fonctions peut s'accompagner non seulement d'un risque financier mais également d'un risque de désengagement de personnes disponibles et compétentes pour s'engager au sein de l'Église.

Le bénévolat reste essentiel et la volonté de l'EREN est de le garder, de le soigner en le valorisant par des actions de reconnaissance et en organisant des formations. L'EREN fait aussi le lien pour promouvoir d'autres formations, celles-ci romandes et programmées par l'Office Protestante de la Formation (OPF).

Secteur bénévolat

Par Anne Kaufmann, référente bénévolat

Fin du mandat "poste-pilote" de deux ans et demi

Un poste-pilote de responsable du secteur bénévolat à 0.5 EPT a été validé pour une période de deux ans de 2022 à 2024. Le poste se déclinait en quatre axes, à savoir :

- Bénévoles à haute responsabilité
- Conditions-cadres du bénévolat
- Reconnaissance du bénévolat
- Promotion du bénévolat

Le mandat de ce poste-pilote s'est arrêté à fin juillet 2024. Le Conseil synodal a décidé de ne pas repourvoir le poste dans l'immédiat. Une analyse financière et d'efficience du poste est en cours. Les tâches attribuées au secteur du bénévolat pourraient être reprises et insérées, partiellement ou totalement, dans les tâches des services des Ressources humaines, de la communication et du secrétariat général (voir rapport n°4 du Synode du 11 décembre 2024, *Création d'un service du personnel*).

Le Conseil synodal remercie Martine Robert pour son engagement pendant plus de deux ans et demi et pour tout son travail effectué en tant que responsable du secteur bénévolat.

Journée de reconnaissance des bénévoles

La journée de reconnaissance, qui s'est déroulée le 8 septembre 2024, à Couvet a été organisée par la responsable cantonale du secteur bénévolat Martine Robert, entourée d'un groupe de préparation créé pour cette occasion.

La décoration de la salle a été faite avec beaucoup de soin et de goût. Quel plaisir pour les yeux de voir des épis de blé sur les tables nappées, au côté de sets et de serviettes accordés aux couleurs des fruits disposés dans de grandes corbeilles.

Un apéritif de bienvenue, suivi d'un risotto a permis aux nombreux invité-e-s de vivre un temps convivial et agréable. Après le repas, les participant-e-s ont participé à des ateliers tels que : jeux d'intérieur et d'extérieur, détente, contes, l'enluminure, coin « papotage », balade, rythme signé, zumba, accueillir le souffle, bouger pour mieux se détendre et le jeu des droits humains.

Francine Cuhe a apporté un message paisible et touchant avec comme thème « les cultures ». Le partage de la Communion a apporté le point final de la journée. Chacune et chacun est rentré-e chez soi, joyeuse et joyeux d'avoir passé une belle journée.

Les formations

Le secteur bénévolat de l'EREN a organisé les formations suivantes en 2024 :

- Mercredi 17 janvier
« Rencontrer, écouter, à la manière du Christ » avec Carmen Burkhalter et Sœur Véronique
- Mercredi 7 février
« Vieillir en différents lieux » avec Thierry Collaud, prof. à l'Université de Fribourg
- Samedi 24 février
« Les émotions » avec Christine Bürki
- Samedi 9 mars
« L'approche centrée sur la personne » avec Mario Drouin
- Une formation de base pour les visiteurs-euses :
4 des 6 modules de la formation de base pour les visiteur-euse-s ont eu lieu. Une célébration œcuménique d'envoi s'est déroulée le 29 novembre devant une cinquantaine de personnes, sur le thème « *vous êtes le sel du monde* ».
Trois visiteuses ont reçu une attestation pour l'entier de la formation et deux autres ont reçu une attestation partielle.
- Deux formations continues :
Vendredi 25 mai à Bôle par Elisabeth Müller et Daniel Galataud avec comme thème : « *sur l'écoute, donnée* »
Jeudi 23 novembre par Carmen Burkhalter avec comme thème : « *Jésus le visiteur ou visiter à la manière du Christ* », organisation conjointe entre Carmen Burkhalter et la paroisse du Joran. »

La base de la politique de formation de l'EREN a comme principe de valoriser les ressources existantes. Elle cherche et trouve des pistes pour toucher et inviter chacune et chacun à s'ouvrir à des vocations dans le bénévolat au service du prochain.

Chacun et ensemble, nous participons à l'œuvre de Dieu. (1Co 3,9)

DICASTÈRE ÉGLISE ET SOCIÉTÉ

Introduction

Par Yves Bourquin, référent Église et Société

Le dicastère Église et Société a été créé pour répondre à toutes les sollicitations concernant nos liens avec la société laïque et civile. L'Église réformée favorise de tels liens pour être partenaire de la vie culturelle, associative et politique, du débat éthique et des enjeux sociétaux.

Quatre dossiers ont particulièrement occupé les référent-e-s et les responsables du dicastère.

1. La clôture de la plateforme « Recherche et développement »

Créée par décision du Synode en août 2021, la plateforme Recherche & Développement (R&D) avait pour mission de favoriser la mutualisation d'activités entre paroisses et de soutenir des projets innovants en lien avec les évolutions de la société. Chaque paroisse contribuait à cette démarche par un petit pourcentage de poste.

Coordonnée par Anne-Pascale Isler, la plateforme a réuni des représentant-e-s des neuf paroisses de l'EREN et tenu quinze rencontres entre 2022 et 2024. Ce travail collectif a permis de formuler de nombreuses propositions, d'évaluer leur faisabilité, et d'alimenter les réflexions du Conseil synodal.

Confrontée à des contraintes de disponibilité, de ressources, et à un certain flou dans les attentes, la plateforme a été dissoute en septembre 2024, d'une commune décision entre ses membres et le Conseil synodal. Le Conseil synodal a salué le travail accompli, qui constitue un socle d'idées et d'expériences utiles pour l'avenir.

Certaines pistes pourront être reprises par des groupes de travail ou à travers les nouveaux postes Église & Société.

2. Les liens avec l'ACN concernant l'usage des temples

Suite à la décision synodale de janvier 2023 visant à restreindre l'accès des temples et chapelles réformés du canton aux seules cérémonies religieuses, des divergences sont apparues entre l'EREN et l'Association des communes neuchâteloises (ACN), propriétaire de la majorité des temples du canton. L'ACN a exprimé ses réserves, invoquant les principes concordataires et la nécessité de préserver la neutralité des lieux publics à destination religieuse.

Un moratoire a été instauré et un groupe de travail paritaire mis en place. Les échanges, menés dans un esprit constructif, ont abouti à un accord qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Celui-ci institue un répertoire cantonal de célébrant-e-s laïques reconnus par l'EREN (signataires d'une charte) auquel les communes pourront se référer pour autoriser des cérémonies laïques telles que mariages ou enterrements. Ce dispositif vise à garantir un usage respectueux des lieux, dans le respect des principes constitutionnels, de la paix confessionnelle et de leur vocation religieuse.

Les cérémonies religieuses conduites par des ministres d'Églises reconnues par la COTEC-NE ne seront pas soumises à cette procédure. L'EREN et l'ACN saluent un accord équilibré, qui clarifie les responsabilités et contribue à une gestion apaisée des lieux de culte communaux. Tous les éléments de ce dossier sont rassemblés sur la page : www.eren.ch/celebrations-edifices-protestants/

3. La nouvelle politique des œuvres d'entraide de Terre Nouvelle

Lors du Synode de décembre 2024, le Conseil synodal a présenté un rapport important concernant l'évolution du soutien aux œuvres d'entraide de Terre Nouvelle. Il proposait de sortir du système des cibles financières, jugé désormais trop contraignant, au profit d'une dynamique fondée sur l'engagement concret des paroisses.

Dès 2025, il est ainsi demandé à chaque paroisse de mettre en œuvre au moins quatre actions par an en faveur de Terre Nouvelle ou d'autres œuvres d'entraide. Ces actions visent non seulement à collecter des fonds, mais surtout à sensibiliser et faire connaître les missions et projets de ces œuvres auprès du public.

Le système des cibles financières, bien qu'honoré par la majorité des paroisses, avait pour effet pervers de favoriser le versement de la contribution plutôt que l'animation du tissu local. Un mécanisme de péréquation permettait de compenser les écarts, mais certaines paroisses préféraient encore « payer pour être en règle », sans promouvoir activement les actions sur leur territoire.

Par cette décision, le Synode a affirmé que le rayonnement des œuvres d'entraide et leur visibilité dans les paroisses sont des leviers plus puissants – et plus durables – que le simple respect d'un objectif budgétaire. Cette nouvelle approche devrait permettre de mobiliser un cercle plus large de donateurs et de renforcer l'ancrage local des valeurs de solidarité.

Un bilan de cette évolution sera effectué, mais le Conseil synodal estime qu'aucune perte financière significative ne devrait être imputable au changement de modèle.

4. Des propositions pour la mission « Eglises et Société »

À la suite d'un travail de fond sur le rôle multitudiniste de l'EREN et ses liens avec la société civile, le Conseil synodal a soumis au Synode de décembre 2024 une proposition visant à clarifier la mission « Église et Société ». Il était notamment prévu la mise à disposition de 1,5 EPT pour soutenir des projets émanant des réalités de terrain (paroisses, services interparoissiaux, secteurs cantonaux, etc.). Après une première discussion, le Synode a décidé de reporter le débat à une session de relevée en janvier 2025, au terme de laquelle une nouvelle version du rapport a été demandée. Celle-ci sera présentée lors du Synode de juin 2025.

Les travaux menés dans le cadre du dicastère « Église et Société » illustrent la volonté de l'EREN de maintenir un dialogue constructif avec la société civile et de répondre aux évolutions contemporaines avec créativité, clarté et responsabilité. Qu'il s'agisse de repenser la place de nos édifices dans l'espace public, de promouvoir un engagement vivant en faveur des œuvres d'entraide ou d'encourager des initiatives émanant du terrain, les efforts entrepris témoignent d'une Église attentive aux enjeux sociétaux et soucieuse de son rayonnement. L'année 2025 permettra d'évaluer les nouvelles orientations adoptées, dans un esprit de confiance, d'ouverture et de partenariat.

Terre Nouvelle

Par Yvena Garraud Thomas, responsable Terre Nouvelle

À la sortie d'un culte Terre Nouvelle, une paroissienne interroge : « Pourquoi, à Tahiti, ils n'arrivent pas s'en sortir ? Cela fait des années, que mon mari et moi soutenons les projets ». À moi de lui répondre : « Moi, je viens de Haïti et non de Tahiti ». Sur son visage, une tristesse mêlée d'incompréhension, de désespoir et d'impuissance. Son interpellation rejoint tant d'autres questionnements, ceux des journalistes évoquant le même constat : l'inefficacité voire l'échec de l'aide au développement. Pourquoi les gens ont-ils tellement de la peine à s'en sortir ?

Face à cette interrogation, il est impossible de résumer en quelques mots les mécanismes politiques, économiques, socio-culturels et les racines coloniales du sous-développement. Ce n'est pas le moment de spéculer sur d'autres modèles alternatifs de développements économiques. C'est le temps de l'apéro après le culte, sur le parvis de l'église, le temps d'échanger encore avec l'hôte de campagne, les paroissiennes, paroissiens et l'équipe de Terre Nouvelle. Sur le parvis de l'église, là où tout se joue, pourtant !

Dans un rapport Terre Nouvelle, il est rappelé les différentes manifestations réalisées au cours de l'année. Il est heureux de mettre en évidence qu'une bonne partie de ces activités se vit dehors, à l'extérieur. Course des foulées de la solidarité, marchés, vente et don des roses, balade d'automne intergénérationnelle suivie de grillade de châtaignes et de conte au coin du feu. Sans compter les repas, les apéros, ces moments conviviaux renforcent les liens, nourrissent la solidarité, l'espérance et l'amitié. Des moments où se construisent des relations, entre sœurs et frères, d'ici et d'ailleurs.

Au-delà du simple geste d'ouvrir les porte-monnaie, des croyant-e-s, des jeunes de plus en plus indigné-e-s par la misère du monde aspirent à agir, à mener une véritable bataille contre la pauvreté, l'injustice et l'indignité. Sinon, comment les affamé-e-s seront-ils rassasié-e-s ? Comment les pauvres vivront-elles/ils dans la dignité ? Comment un monde nouveau adviendra-t-il ?

À la rencontre des autres et au-delà des murs, l'espérance et le témoignage chrétiens inspirent un engagement profond dans des luttes porteuses de sens, guidées par la justice, la solidarité et l'amour. Cet engagement exige une compréhension lucide des causes profondes des problèmes, des dynamiques de domination et des rapports de force à l'échelle mondiale. Aucune lutte ne se mène à sens unique ni à la place des autres ; elle se construit avec elles/eux, dans un esprit de partage, de dignité et de collaboration.

Les cinq pains et les deux poissons multipliés pour nourrir 5'000 hommes provenaient de la foule. De même, cette lutte doit contribuer à promouvoir un développement fondé sur la dignité humaine. Les bénéficiaires ne sont pas démunis ; avec le peu qu'elles/ils possèdent, elles/ils portent en elles/eux la capacité de bâtir un avenir basé sur leurs propres forces et ressources. Un développement endogène est non seulement possible mais représente une des clés pour un développement effectif et durable.

COMMUNAUTÉS RECONNUES

Communauté de Grandchamp

Par Sœur Svenja

Le thème « *Restez ici et veillez avec moi – Je suis avec vous tous les jours, toujours !* » a accompagné la communauté de Grandchamp cette année. Dans un monde marqué par les divisions et les épreuves, Jésus nous invite à entrer dans sa prière, à veiller, à demeurer présent-e-s. Et au cœur de nos nuits luit une Présence qui ne nous quitte jamais, même dans l'absence apparente. Cette promesse ouvre un chemin de transformation, passage vers une Vie nouvelle, alliance d'amour nous reliant les uns aux autres et au Crucifié-Ressuscité.

Une année de renouveau

L'élection de la prieure pour les prochaines huit années a marqué le début de l'année. Accompagnée par Dom Mark-Ephrem, Père Abbé du Holy Cross Abbey, et Sr Agnès, responsable des Sœurs de Saint-André, la communauté a vécu un processus de discernement, fondé sur la prière, l'écoute et la confiance. C'est dans une grande joie que Sr Anne-Emmanuelle a été élue pour poursuivre son service comme prieure.

La communauté a suivi plusieurs formations : communication non violente avec Laurence Bruschweiler et Claudia Lüthi, réflexion sur le traumatisme et les mécanismes avec Isabelle Chartier-Siben et chant avec Manuel Coley.

70 ans du Sonnenhof

À Pentecôte, la communauté a célébré les 70 ans du Sonnenhof à Gelterkinden, dans le canton de Bâle-Campagne. Depuis 1954, le Sonnenhof offre un espace de silence pour des hôtes germanophones. Ces dernières années, le Sonnenhof a su se réinventer avec la création de la Weggemeinschaft, communauté composée actuellement de trois sœurs de Grandchamp et trois femmes engagées pour un temps limité portant ensemble l'accueil dans la maison.

Présences et engagements ailleurs

Notre fraternité provisoire à Taizé a à nouveau pris vie cet été grâce à Sr Anneke et Sr Gesine, qui ont participé à l'écoute des jeunes et moins jeunes présent-e-s sur la colline. Sr Christianne et Sr Janny vivent fidèlement leur présence aux Pays-Bas. Elles se réjouissent des profondes amitiés qui se sont tissées au fil des années. Sr Gabrielle est toujours pleine de créativité au Foyer Handicap à Neuchâtel, tandis que Sr Hélène a emménagé en septembre au home Val Fleuri à Fleurier. Sr Pascale vit avec trois sœurs du Carmel Saint Joseph en fraternité œcuménique en Normandie, marqué cette année par les commémorations des 80 ans du débarquement.

Accueil

Divers groupes, cycles de formation Aaspir, sessions Bethesda, et diverses retraites ont séjourné parmi nous. Des hôtes individuels ont partagé quelques jours dans notre cadre communautaire, tout comme des volontaires et des sœurs venues de différentes communautés. Des personnes originaires d'Europe, mais aussi de pays comme la Malaisie, les États-Unis, la République Démocratique du Congo, Israël, l'Égypte ou la Syrie, sont venues se ressourcer ici. Ces rencontres ont permis de tisser des liens précieux, élargissant nos horizons vers des cultures variées et renforçant notre solidarité avec des personnes vivant des épreuves, des situations de guerre... Grâce au Cercle d'ami-e-s, aux volontaires et aux bénévoles, nous pouvons assumer tout cet accueil !



Cage d'escalier, Montmirail

Communauté Don Camillo

Par Barbara Weiss, répondante

Paix, amour et simplicité

« Ceux de Montmirail » est un petit livre qui raconte les débuts de Montmirail. On y apprend qu'en 1756, il avait été décidé qu'à l'avenir, le caractère et l'esprit de Montmirail seraient symbolisés par les mots « paix », « amour » et « simplicité ». Des mots qui peuvent encore être lus aujourd'hui dans la cage d'escalier et dans notre vie, nous l'espérons.

En août, les Don Camillo ont mis en place une nouvelle forme de gouvernance. Désormais, les responsabilités sont réparties entre plusieurs. Ainsi, au mois de novembre, toutes les tâches de Barbara ont été partagées. Un beau moment de reconnaissance et de soulagement aussi.

Ora & labora

Dans le cadre de « Don Camillo Plus », de nombreux civilistes, volontaires et bénévoles ont été accueilli-e-s. Certain-e-s sont resté-e-s plusieurs mois, d'autres seulement quelques jours. Quelle joie de cheminer un bout de vie ensemble !

Rénovations

Outre de multiples réparations, il y a eu cette année quelques projets de plus grande envergure : la buanderie a été transformée, l'éclairage des couloirs de la maison d'hôtes automatisé, des arbres ont été abattus et de nouveaux plantés, des surfaces de gravier ont été transformées en prairies et le Péristyle est en cours de rénovation. C'est la dernière saison de notre fidèle chauffage à copeaux de bois (1993). À partir d'octobre, nous passons au chauffage à distance, un grand pas et un gros investissement, mais aussi une contribution au développement durable !

Maison d'accueil

Près de 4'000 hôtes, petits et grands, ont vécu un temps précieux chez nous. Différents groupes se sont succédé et de nombreux hôtes individuels ont pu découvrir Montmirail comme lieu de retraite, de réflexion ou de vacances.

Accueillir des hôtes tout au long de l'année nécessite l'engagement de nombreux collaborateur-trice-s. Malgré une belle et fidèle équipe, nous avons été confrontés à plusieurs changements de personnel. Des transitions exigeantes que nous sommes reconnaissant-e-s d'avoir réussies.

Finances

Ce que nous voulons réaliser dans nos différents lieux de vie est impossible par nos propres moyens. Notre grande dépendance à l'égard de nos donateur-trice-s nous apprend l'expérience saine et stimulante de la fragilité. Les lois économiques, elles aussi, nous ancrent dans la réalité et nous confrontent aux limites du « faisable ». Pourtant, nous faisons confiance à Dieu et aux hommes, et expérimentons le miracle d'avoir toujours assez pour vivre bien.

Une entreprise telle que la nôtre est audacieuse et, par moments, lourde à porter. Au moment où la tension devient trop forte, une aide extérieure est la bienvenue. C'est ce que notre équipe a expérimenté ce printemps, lorsque des ami-e-s ont aidé à détourner le regard des chiffres du budget. Notre communauté a alors vérifié la viabilité de notre entreprise et le résultat a été encourageant. C'est le cœur plus léger que notre équipe est portée dans cette nouvelle année.

PARTENARIATS ŒCUMÉNIQUES & CONCORDATAIRES

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

L'EREN est reconnue d'intérêt public, au même titre que l'Église catholique romaine et l'Église catholique-chrétienne, les deux autres Églises historiques du canton. Ensemble, elles assurent des missions d'aumônerie œcuménique dans divers établissements et lieux de vie communautaire : hôpitaux, EMS, établissements pénitentiaires, centre fédéral pour requérant-e-s d'asile à Perreux, aumônerie de rue, institutions sociales, etc. Leur collaboration avec l'État est encadrée par un Concordat, qui définit les modalités de reconnaissance d'intérêt public ainsi que les droits et devoirs réciproques dans le cadre de leur mission auprès de la population neuchâteloise. Par ailleurs, ces trois Églises sont membres de la COTEC-NE (Communauté œcuménique de travail des Églises chrétiennes à Neuchâtel), aux côtés des Églises orthodoxes, évangéliques, mennonites et de la Communauté de Grandchamp.

De nombreuses activités sont vécues dans l'amitié œcuménique dans les paroisses par le biais des pastorales œcuméniques.

En 2024, il n'y a pas eu de grands événements œcuméniques portés au niveau cantonal. Cependant, le Conseil synodal a maintenu les rencontres régulières entre les directions des Églises sœurs et la COTEC-NE. Un développement notable est toutefois à relever du côté des relations interreligieuses, à l'initiative du Conseil d'État.

Relations interreligieuses et plateforme DINE

À la suite du rejet populaire de la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses, fin 2021, le Conseil d'État a annoncé la création d'un espace de dialogue entre l'État et les diverses communautés religieuses du canton. Il s'est naturellement tourné vers le DINE (Dialogue interreligieux neuchâtelois), une association active de longue date dans ce domaine. En fin d'année, un partenariat officiel a été établi entre le Conseil d'État et le DINE, instituant une plateforme cantonale d'échange régulier entre les autorités cantonales et les représentant-e-s des communautés religieuses membres.

Cette plateforme vise à favoriser la concertation sur des questions touchant à la diversité religieuse, à l'intégration, à l'éducation ou encore à la cohésion sociale. Les rencontres entre les membres du DINE, le Conseil d'État et les chef-fe-s de départements concernés seront intensifiées dès 2025.

Dans ce cadre, une première action symbolique a eu lieu le 9 novembre 2024 avec une promenade interreligieuse à La Chaux-de-Fonds sur le thème : « Agir pour la paix, tourner vers l'autre ». Elle a rassemblé une cinquantaine de participant-e-s et traversé plusieurs lieux de culte : l'église de l'Armée du salut, un dojo bouddhiste zen, le centre culturel musulman et la synagogue.

Le DINE réunit actuellement les délégué-e-s des communautés israélite, musulmane, baha'ie, bouddhiste zen, catholique romaine, catholique-chrétienne, réformée, évangélique (FEN), de l'Armée du salut, orthodoxe et de la communauté de Grandchamp. Chaque communauté y est représentée par deux personnes. Pour l'EREN, les délégué-e-s en 2024 étaient Adrien Bridel (ancien conseiller synodal) et Anne Kaufmann (conseillère synodale).

PARTENARIATS CER / EERS

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

L'EREN est membre de deux instances ecclésiales, l'une de niveau romand et l'autre au niveau national. Elle participe activement à la Conférence des Églises réformées romandes (CER), qui regroupe les six Églises cantonales francophones ou bilingues de Suisse, ainsi que du Conseil des Églises réformées francophones en Suisse alémanique (CERFSA).

Elle est également membre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

Accueil du Synode de l'EERS à Neuchâtel

Comme évoqué à plusieurs reprises dans d'autres chapitres de ce rapport annuel, l'EREN a eu l'honneur d'accueillir le Synode de l'EERS en juin 2024 à Neuchâtel. Ce moment fort a permis de faire connaître notre Église aux partenaires d'autres cantons et de valoriser sa vitalité.

L'EREN, indépendante de l'État, fait face à une précarité financière plus marquée que la plupart des autres Églises cantonales réformées, qui bénéficient d'un financement public. Accueillir ce Synode a ainsi été l'occasion de partager notre réalité et de sensibiliser nos partenaires à nos défis, dans l'espoir de susciter à l'avenir des soutiens pour certains projets spécifiques.

Le Conseil synodal a voulu faire de cet accueil un signe fort de notre dynamisme, malgré des moyens modestes. La mobilisation des ministres, ainsi que la présence de membres de notre Synode lors du culte d'installation des autorités de l'EERS à la Collégiale, ont témoigné de notre unité et de notre engagement.

Cet événement, qui ne revient à Neuchâtel que tous les 25 ans, a laissé une impression très positive dans la mémoire des délégué-e-s.

Enjeux abordés par le Synode de l'EERS

Les discussions du Synode de juin ont été marquées par un sujet délicat : la possibilité de lancer une enquête nationale sur les abus liés aux Églises protestantes. Le Synode a finalement rejeté l'option proposée, préférant une approche concertée avec la Confédération pour envisager une enquête générale sur les abus, leurs causes systémiques et les institutions concernées (dont les Églises) au niveau Suisse.

Évolutions au sein de la CER

L'année 2024 marque aussi un tournant pour la CER. Jean-Baptiste Lipp (président) et Christian Miaz (vice-président) ont annoncé leur départ pour fin 2024. L'assemblée générale de juin a donc procédé à une élection anticipée, permettant une période de tuilage.

Deux nouvelles personnes ont ainsi été élues pour siéger au Conseil exécutif dès le 1er janvier 2025 : Laurence Bohnenblust-Pidoux (EERV) et Yves Bourquin (EREN).

Entre septembre et octobre, ces deux personnes ont mené une réflexion approfondie sur le fonctionnement de la CER. Cette démarche a abouti à une proposition de réforme structurelle, avec une révision des statuts prévue en 2025, selon un calendrier de décisions successives lors des assemblées générales.

Lors de l'assemblée générale de novembre, Chris Cook (EPG) a rejoint le Conseil exécutif, complétant ainsi l'équipe.

Les nouvelles attributions sont les suivantes :

Laurence Bohnenblust-Pidoux : présidence, référente pour l'Office protestant de formation (OPF) et l'Office protestant d'éditions chrétiennes (OPEC).

Yves Bourquin : vice-présidence, référent pour l'Office protestant des médias – MédiasPro (OPM) et de plusieurs plateformes, dont la PTNER (Plateforme Terre Nouvelle des exécutifs romands).

Chris Cook : trésorière, référente pour les ressources humaines et plusieurs plateformes, dont la PSKT (Plateforme stratégique des catéchismes romands).

La délégation de l'EREN à la CER :

Au bureau de l'assemblée générale de la CER : Anne Kaufmann, scrutatrice.

Assemblée générale de la CER : Jacques Peter, député.

Réforme du journal Réformés

En fin d'année, un grand chantier de réorganisation concernant le journal Réformés a été lancé. La plateforme stratégique générale de la CER (PSG), réunissant les présidences des Églises romandes, a proposé la dissolution de la Sàrl CER Médias Réformés, et la création, au sein même de la CER, d'un « pôle communication » chargé de reprendre la mission du journal Réformés.

Suite à la validation par l'assemblée générale, un groupe composé de délégué-e-s des quatre Églises membres de la Sàrl, du Conseil de gérance et de la CER, s'est mis au travail. Il remettra un rapport commun en juin 2025 aux quatre Synodes concernés (EERV, EREN, EPG, USBJ) avec des propositions concertées et identiques pour chaque Église.

PERSONALIA 2024

Par le service des Ressources humaines

Délégations pastorales

Prédicatrices et prédicateurs laïques reconnu-e-s

Paroisses :

La BARC : Yvan Bourquin, Claude Fiaux

La Côte : Christine Pedroli-Parisod, Daniel Roux

Le Joran : Lucienne Girardier Serex, Daniel Landry

L'Entre-deux-Lacs : Marika Girardin, Nathalie Tudienu, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi, Didier Rochat et Jonathan Thomet

Les Hautes-Joux : Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba, Jacques-André Maire et Julien von Allmen

Val-de-Ruz : Isabelle Bochud

Val-de-Travers : André Chédel

Services cantonaux :

Christine Pedroli-Parisod, aumônerie en EMS

Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS

Daniel Roux, aumônier en EMS

Elisabeth Studer, aumônerie en EMS

Délégations accordées dans le cadre de leur rôle

Diacres :

Sébastien Berney, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Gaël Letare, Ruth Letare, Jean-Marc Leresche, Adrienne Magnin, Martine Robert, Vy Tirman

Permanent-e-s laïques :

Marika Girardin (depuis le 01.09.2024), Jérôme Grandet, Fanny N'Dondo, Christine Phébade Yana-Bekima, Stéphanie Wurz

Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage, suffragance, formation et proposant

Quentin Beck, Ruth Letare, Cyprien Mbassi, Micha Weiss

Consécration et agrégation

La cérémonie de consécration a eu lieu le 27 octobre 2024, Ruth Letare ainsi que son époux Gaël Letare ont été consacrés au ministère diaconal.

Décès

Jean-Claude Schwab, le 8 mai 2024, à 83 ans

Maurice Reymond, le 13 juin 2024, à 95 ans

Espérance Julsaint, le 25 octobre 2024, à 86 ans

Charles-Eugène Magnin, en décembre 2024

Jubilés pastoraux et diaconaux

Traditionnellement, les pasteur-e-s et les diacres qui fêtent au cours de l'année leurs 25 ans et 50 ans de consécration sont invité-e-s par une délégation du Conseil synodal, en présence du président du Synode, à marquer ce moment important à l'occasion d'un moment festif.

50 ans : Le pasteur Jacques Lantz et la diacre Geneviève Pipoz

25 ans : Les pasteur-e-s David Allisson, Elisabeth Berger, Gilles Bourquin, Frédéric Hammann, Guillaume Ndam Daniel, Christian Reichen et Roselyne Righetti

Inspection des registres

Il n'y a pas eu d'inspection des registres cette année.

DESSERTÉ 2024

Par le service des Ressources humaines

A. Paroisses

A. Paroisses			25.48
1. Neuchâtel			4.00
Constantin BACHA	pasteur		
Zachée BETCHE	pasteur		
Marianne CHAPPUIS	pasteure		
Ysabelle DE SALIS	pasteure, modératrice		
Florian SCHUBERT	pasteur, dont 0.15 EPT activités en allemand		
2. Entre-deux-Lacs			3.15
Delphine COLLAUD	pasteure	jusqu'au 31.08.2024	
Marika GIRARDIN	permanente laïque	depuis le 01.09.2024	
Ruth LETARE	diacre	depuis le 01.09.2024	
Fanny N'DONDO	coord. enfance		
Raoul PAGNAMENTA	pasteur, modérateur		
Frédéric SIEGENTHALER	pasteur		
3. La Côte			1.50
Yvena GARRAUD THOMAS	pasteure		
Hyonou PAIK	pasteur		
4. La BARC			1.88
Diane FRIEDLI	pasteure		
Bénédicte GRITTI GEISER	pasteure, modératrice		
Nicole ROCHAT	pasteure	jusqu'au 30.09.2024	
5. Joran			2.63
Sylvane AUVINET	pasteure, modératrice		
Jean-Marc LERESCHE	diacre		
Cécile MERMOD Malfroy	pasteure		
Christine PHEBADE YANA BEKIMA	permanente laïque		
6. Val-de-Travers			1.94
Sébastien BERNEY	diacre	depuis le 01.10.2024	
Guillaume KLAUSER	pasteur	depuis le 01.08.2024	
Patrick SCHLUETER	pasteur, modérateur	jusqu'au 31.07.2024	
Séverine SCHLUETER	pasteure	jusqu'au 31.07.2024	
Véronique TSCHANZ ANDEREGG	pasteure, modératrice		
7. Val-de-Ruz			3.00
Christophe ALLEMANN	pasteur		
Esther BERGER	pasteure, modératrice		
Isabelle LOZERON-HERVE	pasteure		
Stéphane HERVE	pasteur		
8. Les Hautes Joux			2.23
Christine HAHN	pasteure		
Karin PHILDIUS	pasteure	Jusqu'au 31.10.2024	
Pascal WURZ	pasteur	jusqu'au 31.08.2024	
Stéphanie WURZ	permanente laïque, modératrice		
9. La Chaux-de-Fonds			5.15
Francine CUCHE FUCHS	pasteure, modératrice		
Françoise DORIER	pasteure		
Gaël LETARE	diacre, aumônerie de rue LCDP	depuis le 01.07.2024	
Elisabeth MUELLER RENNER	pasteure, dont 0.10 EPT activités en allemand		
Thierry MUHLBACH	pasteur		
Karin PHILDIUS	pasteure	Jusqu'au 31.10.2024	
Vy TIRMAN	diacre		

B. Services cantonaux

B. Services cantonaux			10.03
1. Santé			
Hôpitaux neuchâtelois			1.70
Sarah BADERTSCHER	pasteure, RHNe Pourtalès		
Sébastien BERNEY	diacre, RHNe La Chrysalide		
Ruth STAWARZ LUGINBUEHL	diacre, RHNe La Chx-de-Fds		
Carmen BURKHALTER	Neuchâtel Providence		
Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)			1.00
Carmen BURKHALTER	pasteure, Préfargier		
Jérôme GRANDET	permanent laïque, psychiatrie ambulatoire		
Foyer Handicap			0.15
Rico GABATHULER	diacre, Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds		
Martine ROBERT	diacre, Foyer Handicap Neuchâtel		
Etablissements médico-sociaux (EMS)			2.73
Carmen BURKHALTER	pasteure, EMS La Sagne		
Miriam CATTIN-AELLIG	aumônière, EMS La Résidence	depuis le 15.08.2024	
Rico GABATHULER	diacre, La Chaux-de-Fonds		
Daniel GALATAUD	diacre, Boudry Ouest		
Jérôme GRANDET	permanent laïque, Hautes Joux		
Hélène GUGGISBERG	diacre, Neuchâtel		
Stéphane HERVE	pasteur, Val-de-Ruz		
Martine ROBERT	diacre, Foyer handicap Neuchâtel	EMS Val-de-Travers depuis le 01.09.2024	
2. Social			
Asile			0.85
Sandra DEPEZAY	pasteure, aumônière CFA et Req'EREN		
Institutions sociales			0.75
Cécile MERMOD Malfroy	pasteure		
Thomas ISLER	diacre		
Etablissements de détention			0.50
Thomas ISLER	diacre		
Aumôneries de rue			0.56
Jean-Marc LERESCHE	diacre, Neuchâtel (Dorcas)		
Gaël LETARE	diacre		
Ecoles post-obligatoires			0.38
Chloé CHERPILLOD	permanente laïque	jusqu'au 30.09.2024	
3. Formation			0.98
Yvena GARRAUD THOMAS	pasteure, animatrice Terre Nouvelle		
Nicole ROCHAT	pasteure, responsable catéchèse	jusqu'au 30.09.2024	
Frédéric SIEGENTHALER	pasteur, formateur cantonal jeunesse		
Bénévolat			0.43
Daniel GALATAUD	diacre, animateur bénévolat		
Martine ROBERT	diacre, responsable bénévolat	jusqu'au 31.08.2024	

C. Conseil synodal, services généraux et médias

C. Conseil synodal, services généraux et médias			4.98
Responsables			2.90
Sébastien BERNEY	service cantonal santé	jusqu'au 30.09.2024	
Corinne BURGNER	secrétaire générale		
Nicolas FRIEDLI	web et réseaux sociaux		
Anne-Pascale ISLER	service cantonal social	jusqu'au 31.08.2024	
Nicolas JACCARD	ressources humaines	jusqu'au 31.05.2024	
Angélique NEUKOMM	communication		
Conseil synodal			2.08
Yves BOURQUIN	conseiller synodal, président		
Christine HAHN	conseillère synodale		
Anne KAUFMANN	conseillère synodale, vice-présidente		
Jean MESSERLI	conseiller synodal	depuis le 01.08.2024	
Clémentine MIEVILLE	conseillère synodale		
Jacques PETER	conseiller synodal, secrétaire		
Florian SCHUBERT	conseiller synodal	Jusqu'au 31.12.2024	

D. Personnel administratif et autres

D. Personnel administratif et autres			4.41
Secrétariat général			3.74
Carole BLANCHET	secrétaire responsable secrétariat		
Myriam BLANCHOU VUILLIOMENET	gestionnaire, responsable comptabilité		
Anaïs BOILLAT	collaboratrice secteur secrétariat		
Gersonete CLAUDE	assistante des ressources humaines	jusqu'au 31.05.2024	
Olivier GUENAT	assistant des ressources humaines	depuis le 06.05.2024	
Natacha WOODTLI	collaboratrice secteur secrétariat		
Mandats			0.67
Angélique NEUKOMM	responsable levée de fonds		
Philippe SAEHR	chargé de levée de fonds	jusqu'au 29.02.2024	
Florence DROZ	documentaliste COD		

E. Personnes en formation

E. Personnes en formation			2.63
Quentin BECK	pasteur stagiaire jusqu'au 31.08.2024	pasteur suffragant, Hautes Joux, dès le 01.09.2024	
Micha WEISS	pasteur stagiaire jusqu'au 31.08.2024	pasteur suffragant, Val-de-Travers, dès le 01.09.2024	
Ruth LETARE	diacre suffragante Hautes-Joux et EMS VDT	jusqu'au 29.02.2024	
Cyprien MBASSI	pasteur proposant	jusqu'au 30.06.2024	

F. Remplacements

Divers : remplacements, desservances, mandats			7.63
Catherine BOREL	pasteure		
Delphine COLLAUD	pasteure desservante, Le Joran	depuis le 01.09.2024	
Rico GABATHULER	remplacement EMS	jsuqu'au 31.03.2024	
Anne-Pascale ISLER	R&D et asile	jusqu'au 31.08.2024	
Denis JEANNERET	gestion des immeubles	jusqu'au 31.05.2024	
Chaofan KONG	gestionnaire, comptabilité	jusqu'au 31.08.2024	
Gael LETARE	diacre, paroisse La Chaux-de-Fonds	jusqu'au 30.06.2024	
Ruth LETARE	diacre, aumônerie en EMS VDT	du 01.03 au 31.08.2024	
Isabelle LOZERON HERVE	aumônerie des étudiants	depuis le 14.09.2024	
Clémentine MIEVILLE	RRH	depuis le 01.06.2024	
René PERRET	pasteur		
Jacques PETER	administrateur paroisse La Chaux-de-Fonds		
Karin PHILDIUS	pasteure desservante, paroisse du Joran		
Christine PHEBADE	permanente laïque		
Patrick SCHLUETER	pasteur	jusqu'au 31.07.2024	
Séverine SCHLUETER	pasteure	jusqu'au 31.07.2024	
Ursula TISSOT	pasteure desservante, E2L	jusqu'au 31.03.2024	
Véronique TSCHANZ ANDEREGG	pasteure, paroisse VDT	du 01.07 au 30.09.2024	
Pascal WURZ	pasteur, aumônier en EMS HJ	depuis le 01.12.2024	
TOTAL EPT (Equivalent Plein Temps)			55.16

CONCLUSION

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chères lectrices, chers lecteurs,

À travers ces cinquante-six pages, vous avez entrevu la richesse de l'année 2024 pour notre Église. Ce n'est qu'un reflet partiel, un écho modeste d'une vie bien plus vaste.

Car la vie d'une Église ne se mesure ni à la quantité ni même à la qualité de ses activités. Elle se reconnaît à la Vie qu'elle suscite, à ce qu'elle fait naître et grandir dans les cœurs, les liens et les gestes du quotidien.

Bien au-delà d'une institution ou d'un service public, nous sommes une communauté de croyantes et de croyants engagés ensemble au service d'une mission inchangée : témoigner, en parole et en actes, de la Vie offerte par Jésus-Christ.

L'événement de Pâques en demeure la clé de lecture essentielle, le souffle que nous avons pour vocation de transmettre à toutes celles et tous ceux que l'Église rencontre. C'est le socle de notre action, sa source et sa finalité. En lui, un message d'espérance se déploie pour la terre entière.

Face à l'absurdité qui semble parfois engloutir notre monde, le message du Christ apporte une réponse de sens. Celles et ceux qui s'engagent dans notre Église en sont les porte-voix. À travers la mosaïque de leurs visages transparaît le visage de Dieu.

Derrière chaque chiffre, chaque ligne, chaque rapport de ce document, se cache une vie, un engagement, un témoignage. Ce que poursuit l'EREN, inlassablement, c'est de rendre accessible cette promesse : celle d'un Dieu qui aime le monde, qui aime chacun et chacune d'entre nous, sans exception, et qui nous reconnaît comme ses enfants.

Ce Dieu ne demeure pas loin. Il se soucie de notre destinée, il agit à travers nos mains humaines, il dessine sa création dans notre réalité.

Par son Fils, Jésus-Christ, il nous enseigne le courage de croire et d'agir. Il nous appelle à une justice qui n'est pas légaliste mais profondément humaine. Une justice ajustée, au plus près de ce que nous sommes et des situations que nous traversons. Dieu s'ajuste à nous, encore et toujours. Il nous indique le chemin du bien. Il nous apprend les valeurs qui font vivre : l'amour, l'espérance, la confiance, le pardon, la vérité.

Il se révèle dans chaque fragment d'espérance, dans chaque geste d'amour, dans chaque éclat de lumière porté par cette humanité en quête de sens.

C'est pourquoi, quelles que soient ses ressources, l'Église universelle – dont l'EREN est une perle précieuse – continuera d'offrir ce qu'elle a : la prière, l'écoute, l'accompagnement, les rites, les études, les fêtes, les commémorations, ... pour que le monde ait, toujours, un chemin et une orientation.

À 2024 succèdera 2025, et les années continueront de tisser la chaîne d'une promesse ancienne et toujours neuve. Notre Église, fidèle à sa vocation, poursuivra son accompagnement. Elle sèmera humblement les semences du Royaume, qui s'enracineront sur terre et, nous l'espérons, porteront du fruit.

À l'année prochaine !

Le Conseil synodal exprime sa profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui font vivre l'EREN : les 1'500 bénévoles engagés, les salarié-e-s, les ministres, les responsables de services et les collaboratrices et collaborateurs administratifs, tant au niveau paroissial que cantonal.

Que Dieu bénisse notre Église, et vous toutes et tous ! Que son amour se répande sur toute la terre.



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL